

Un outil
pour accompagner
la réflexion des équipes

Le sacrement du mariage : un commencement...

Réfléchir à l'accompagnement des couples dans le mariage chrétien

Juin 2019

- Relire nos pratiques en équipe
- Actes du *Forum Pastorale mariage 2017*



Marche des vocations 2017

Sommaire

Éditorial.....	2
Relire nos pratiques en équipe.....	3
Pourquoi ?	3
Pour qui ?	4
Pour quoi ?	4
Note pour l'animateur	5
Préparation personnelle de chacun	6
Déroulement de la réunion.....	7
Chants proposés	8
Passages de la Parole de Dieu	11
Actes du Forum Pastorale mariage.....	16
Déroulement de la journée.....	16
Questionnaire Préparation mariage	17
Histoire du mariage et de la famille en France	22
Proposer l'idéal du mariage chrétien	30
Pratique pédagogique du discernement et de l'accompagnement.....	38
Outils pour prolonger la réflexion	53
Aide-mémoire pour remplir le dossier administratif et pastoral en vue du mariage ..	54

Diocèse d'Évreux, juin 2019
11 bis rue Jean Bart – CS 40165 – 27001 Évreux Cedex
Tel. 02 32 62 82 20
<http://evreux.catholique.fr> – secretariat@evreux.catholique.fr

Ont participé à la rédaction de ce document : le vicaire général, le chancelier, la formation permanente, la pastorale des familles la pastorale liturgique et sacramentelle, la pastorale liturgique et sacramentelle. Merci au diocèse de Créteil de nous autoriser à utiliser la grille de lecture créée en mars 2018. Les textes bibliques sont disponibles sur <https://www.aelf.org/bible>

Éditorial

Autour de la publication par le pape François de l'exhortation post-synodale *Amoris Laetitia*, plusieurs initiatives ont été lancées dans le diocèse pour sensibiliser chacun à l'importance de ce document magistériel. Plusieurs conférences ont été l'occasion de se familiariser avec ce texte. Le 25 novembre 2017, le *Forum Pastorale du Mariage* organisé par les services de la pastorale des familles, la pastorale liturgique et sacramentelle et la formation permanente ainsi que le groupe Signes de miséricorde a permis d'engager une réflexion diocésaine sur la pastorale du mariage.

Pour ne pas en rester au stade de la réflexion et pour que ce premier temps de discernement soit suivi d'effets, je souhaite encourager la poursuite du discernement entrepris afin de déterminer les orientations, les conversions pastorales qu'il y aura lieu de mettre en œuvre afin de relancer la pastorale du mariage.

Pour vous permettre cela, je vous adresse l'outil que vous avez en main. Je vous invite à commencer par faire le point, au moyen d'une relecture, sur ce qui se vit chez vous de cette pastorale. Cette relecture n'est pas qu'une manière de nous tourner vers le passé ou vers nos réalisations, elle est, avant tout, accueil de l'avenir que le Seigneur ouvre pour ceux que nous accompagnons, pour nous-même, pour nos paroisses et pour notre diocèse. Ce travail relève de l'expérience spirituelle qui nous fait nous tenir sous le regard du Seigneur afin de repérer les traces de la Pâques de Jésus dans notre action commune. Il s'agit pour chacun de porter un regard de foi sur ces actions. Vous trouverez, dans la deuxième partie du livret, les documents issus du Forum Pastorale du Mariage 2017 qui pourront appuyer le deuxième temps de réflexion autour de l'accompagnement des fiancés d'aujourd'hui.

Cette démarche sera pour nous tous l'occasion d'évaluer, d'estimer, d'apprécier ce qui se vit de beau et de grand en terme d'accompagnement des familles sur votre secteur ou votre paroisse. Au terme du discernement ainsi entrepris, il nous sera donné de décider de prendre des initiatives nouvelles et d'ouvrir des chemins nouveaux pour servir au mieux la joie de l'Amour.

✠ Christian NOURRICHARD
Évêque d'Évreux

Relire nos pratiques en équipe

Pourquoi ?

Les disciples de Jésus, comme leurs « aînés dans la foi » depuis la nuit des temps, n'ont cessé de scruter le passage incessant de Dieu dans leur histoire et dans l'histoire de ce monde. La pratique de la relecture est au cœur de l'activité des disciples de Jésus. A la suite de l'évangéliste Luc, nous voici invités à « entreprendre de composer le récit des événements qui se sont déroulés parmi nous » (Lc 1, 1) pour y discerner les appels que le Seigneur nous adresse.

Durant la démarche synodale, la question d'une relecture qu'elle soit pastorale ou spirituelle a été clairement posée. Ainsi, les orientations diocésaines et les décrets



publiés par Mgr NOURRICHARD invitaient à cette pratique. Dans le domaine 4 : « *Sereins dans notre foi et soucieux du dialogue* », nous pouvons lire parmi les décrets : « *Tous, nous avons à bénéficier des propositions de relecture qui nous sont offertes à tous les niveaux (pédagogie des mouvements, retraites dans la vie, recollections, séjours dans les maisons religieuses). Il en va de l'unification de nos vies et de nos actions, sous le regard du Christ.* » Cette relecture permet de contempler les merveilles du Seigneur et de rendre grâce à celui qui est à l'œuvre dans nos vies. Rappelons-nous la parole de Jésus dans l'Évangile selon saint Luc au chapitre 10 :

« *Père, Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux*

sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits. Oui Père tu l'as voulu ainsi dans ta bienveillance... »

« *Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! Car, je vous le déclare : beaucoup de prophètes et de rois ont voulu voir ce que vous-mêmes voyez, et ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu.* »

Avant de proposer la grille, il convient de préciser ce qu'est une relecture pastorale.

Pour qui ?

Elle s'adresse aux acteurs engagés dans la pastorale des familles, fidèles laïcs, prêtres, diacres et plus particulièrement dans la **pastorale du mariage**, à tous les niveaux, en Doyenné, Secteur et Paroisse. Il s'agit de s'engager dans la mission comme un service pour vivre une expérience ecclésiale. La lettre de saint Paul aux Romains nous le rappelle : « *À plusieurs, nous sommes un seul corps en Christ...* » (Rm 12, 5–6). Par l'Esprit Saint, la relecture permet de **redonner du souffle** à chacun et d'**aider au discernement ecclésial** en vue d'un agir pastoral.

Pour quoi ?

- Permettre à tous de se mettre sous le regard du Seigneur afin de repérer le travail de la grâce de Dieu en chacun et dans notre action commune. Revisiter nos pratiques d'accompagnement aide à percevoir quel croyant nous sommes.
- Prendre le temps de regarder ce qui a été source de joie et occasion de rendre grâce. Se réjouir de voir, d'observer que les personnes que nous accompagnons s'épanouissent, grandissent humainement et dans la foi. Cela peut donner l'occasion de repérer des charismes.
- Regarder les difficultés et les échecs afin de répartir autrement, avec espérance.
- Faire des ajustements, lancer des pistes et des appels.



Adapter la durée de la relecture en fonction du nombre de participants. Cela peut aller de 2 heures à une journée.

Note pour l'animateur

■ Avant la réunion

Important : **une dizaine de jours avant la réunion**, le responsable pastoral ou/et l'animateur envoie l'invitation composée :

- ★ de la fiche **Préparation personnelle** (voir p6) avec les points de réflexion **que chacun préparera par écrit.**
- ★ et du **Déroulement** (voir p7) de la réunion avec **le texte biblique** (voir p11-15) **et le chant** choisis (Voir p8-10).

■ Points d'attention pour le bon déroulement de la réunion- Consignes

Nommer un secrétaire qui fera un compte-rendu du partage du 3^{ème} tour.

Lors du partage, chacun dit « JE ».

Respecter le temps de parole donné à chacun.

Les temps de silence sont importants pour comprendre l'Esprit à l'œuvre.

■ Prière (15 mn)

Lecture à voix haute du texte choisi puis chacun relève la parole qui le touche aujourd'hui dans sa vie ou sa mission et dit pourquoi. Terminer par un « Notre père » et/ou un chant (voir propositions).

■ Partage de la relecture de chacun à partir de sa préparation personnelle

1^{er} tour : chacun parle **à son tour. Il ne s'agit pas de débattre ni de faire un commentaire.** On s'écoute mutuellement et on se laisse imprégner par la parole partagée par les autres. Limiter le temps de parole (définir le temps imparti à chacun).

A l'issue du 1^{er} tour, un court temps de silence pour se remémorer ce qui vient d'être dit et entendu.

2^{ème} tour : les participants peuvent dire ce qui leur a parlé dans la parole de l'autre ou des autres.

A l'issue du 2^{ème} tour, un court temps de silence et chacun note ce qui lui semble important.

3^{ème} tour : nous échangeons et nous nous mettons d'accord sur les décisions à prendre en fonction de ce qui a été partagé, des appels envisagés... (**sur ce point seulement, les fruits seront envoyés** à chaque membre pour garder mémoire des actions, appels, initiatives envisagés, et nourrir la réflexion de l'étape suivante).

■ Évaluation

(Ce n'est plus le temps du partage, chacun parle sans être interrompu).

« Avec quoi je repars ? ».

Terminer par un couplet du chant.

Après la réunion : envoyer les fruits de l'échange et discernement du 3^{ème} tour.

Préparation personnelle de chacun

(Envoyée avec le déroulement de la réunion)

■ *Avant la réunion*

Chacun est invité à prendre du temps pour revoir ce qui a été vécu et ce qui s'est vécu dans le cadre de l'accompagnement des couples qui se préparent à la vie matrimoniale.

Laisser **ma mémoire** faire revenir les paroles et événements qui m'ont touché, marqué. En prendre note.

Reprenre **les points importants**, repérés au fil des réunions et des temps forts.

Répondre **par écrit** aux points suivants :

■ *Merci*

- ★ Pour moi-même : quelles actions de grâce habitent ma prière pour cette année passée, ce qui m'a construit, unifié, ce qui m'a permis de trouver Dieu.
- ★ Pour mon équipe : ce qui m'a établi dans la joie, dynamisé, encouragé à m'engager davantage. Mon équipe a-t-elle fait un pas cette année ? Lequel ?
- ★ Pour les personnes rencontrées dans le cadre de la mission : qu'est-ce qui est motif d'action de grâce dans le chemin qu'elles ont fait et dont j'ai été témoin ?

■ *Pardon*

- ★ Reconnaître mes manquements, refus et résistances. Quels ont été mes freins ?
- ★ Dans l'équipe : repérer les manques, les difficultés, les échecs.

■ *S'il te plaît...*

- ★ Reconnaître devant Dieu mon désir, ce qui est bon pour moi, pour mes compagnons.
- ★ Quelles sont mes attentes, mes décisions pour la suite ? Retraite, session, formation, adaptation du parcours, service, poursuivre, arrêter, changer (occasion de faire le point sur ma présence dans le groupe. Depuis combien d'années ?).
- ★ Quelles décisions pourrions-nous être appelés à prendre pour la croissance communautaire ? Quelle orientation donner à notre chemin individuel et communautaire ? Quels souhaits ? Quelles suggestions ? Quelles questions éventuelles à approfondir ? Quels appels ?

Je choisis 2–3 points à partager à mes compagnons, fruits de ma préparation.

Ces points constitueront
le partage du 1^{er} tour.

Déroulement de la réunion

(Envoyée avec la Préparation personnelle de chacun).

Prière

Lecture de la Parole de Dieu. Texte biblique choisi :

Chacun relève la parole qui le touche aujourd'hui dans sa vie ou sa mission et dit pourquoi.

Chant choisi :

Partage de la relecture de chacun

- ★ 1^{er} tour : partage à partir de la préparation écrite de sa relecture.
- ★ À l'issue du premier tour, un court temps de silence pour se remémorer ce qui vient d'être dit et entendu
- ★ 2^{ème} tour : Qu'est-ce qui a été dit ? Quels appels entendus pour soi et pour le groupe ? Les partager.
- ★ À l'issue du 2^{ème} tour, un court temps de silence pour relever ce qui est important.
- ★ 3^{ème} tour : nous échangeons et nous nous mettons d'accord sur les décisions à prendre en fonction de ce qui a été partagé, des appels envisagés...

Évaluation

(Ce n'est plus le temps du partage, chacun parle sans être interrompu).

Après un court temps de silence, évaluation personnelle et communautaire : avec quoi chacun repart ?

Voici quelques pistes pour aider à l'évaluation :

- ★ Qu'ai-je entendu qui a été source de joie pour moi, pour mon équipe, pour ceux que j'ai accompagnés ?
- ★ Qu'ai-je entendu qui m'interpelle concernant les manquements reconnus ?
- ★ Qu'ai-je entendu qui a fait naître en moi le désir d'un déplacement, d'un chemin à poursuivre. A quelle conversion suis-je appelé ? Qu'est-ce que j'ai envie de dire à Dieu ?

Terminer par un couplet du chant.

Chants proposés

Viens Esprit de Sainteté [K 231]

- R** Viens, Esprit de sainteté,
viens, Esprit de lumière,
Viens, Esprit de feu,
viens, nous embraser.
- 1 - Viens, Esprit du Père,
sois la lumière,
Fais jaillir des cieux
ta splendeur de gloire.
- 3 - Esprit d'allégresse,
joie de l'Église,
Fais jaillir des cœurs,
le chant de l'Agneau.
- 4 - Fais-nous reconnaître
l'amour du Père,
Et révèle-nous
la face du Christ.

A Gouzes, J-M Morin ; © Éditions de l'Emmanuel

Écoute la voix du Seigneur [A 548]

- 1 - Écoute la voix du Seigneur,
prête l'oreille de ton cœur.
Qui que tu sois ton Dieu t'appelle,
qui que tu sois, Il est ton Père.
- R** Toi qui aimes la vie,
O Toi qui veux le bonheur,
Réponds en fidèle ouvrier
de sa très douce volonté.
Réponds en fidèle ouvrier
de l'Évangile et de sa Paix.
- 2 - Écoute la voix du Seigneur,
Prête l'oreille de ton cœur.
Tu entendras que Dieu fait grâce,
Tu entendras l'Esprit d'audace.
- 5 - Écoute la voix du Seigneur
Prête l'oreille de ton cœur.
Qui que tu sois, fais-toi violence,
Qui que tu sois, rejoins ton frère.

D.Rimaud, J Berthier ; © Studio SM

Dieu nous a tous appelés [A 14-56-1]

- R** Nous sommes le corps du Christ,
chacun de nous est un membre de ce corps.
Chacun reçoit la grâce de l'Esprit, pour le bien du corps entier. (Bis)
- 1 - Dieu nous a tous appelés à tenir la même espérance,
pour former un seul corps baptisé dans l'Esprit.
Dieu nous a tous appelés à la même sainteté, pour former ...
- 2 - Dieu nous a tous appelés des ténèbres à sa lumière,
pour former un seul corps baptisé dans l'Esprit.
Dieu nous a tous appelés à l'amour et au pardon, pour former ...
- 3 - Dieu nous a tous appelés à chanter sa libre louange,
pour former un seul corps baptisé dans l'Esprit.
Dieu nous a tous appelés à l'union avec son Fils, pour former....

D.Rimaud, J Berthier ; © Studio SM

Rendons gloire à notre Dieu [C 35-33]

- R** Rendons gloire à notre Dieu !
Lui qui fit des merveilles,
Il est présent au milieu de nous
Maintenant et à jamais !
- 1 - Louons notre Seigneur,
Car grande est sa puissance,
Lui qui nous a créés,
Nous a donné la vie.
- 2 - Oui le Seigneur nous aime,
Il s'est livré pour nous.
- Unis en son amour,
Nous exultons de joie.
- 3 - Dieu envoie son Esprit,
Source de toute grâce,
Il vient guider nos pas
Et fait de nous des saints.
- 4 - Gloire à Dieu notre Père,
À son Fils Jésus-Christ,
À l'Esprit de lumière
Pour les siècles des siècles.

J-F Léost ; © Éditions Emmanuel

Ta Parole nous réveille [U 526]

- R** Tu fais de nous un peuple de témoins pour dire au monde tes merveilles.
Tu viens demeurer au cœur de chacun et ta Parole nous réveille.
- 1 - Fermer les yeux pour tout quitter
Et les ouvrir sur l'inconnu
Vouloir donner son fils unique
Être témoin de la confiance.
- 4 - Abandonner tous ses filets
Répondre oui à un appel
Changer de vie sur un regard
Témoin de notre liberté.
- 5 - Heureux les artisans de paix
Heureux ceux qui sont appelés
Ta Parole est Bonne Nouvelle
Signe de ton Amour pour nous.
- 7 - Être attentif aux cris de l'Homme
Accueillir le désir de Dieu
Recevoir l'Esprit qui libère
Témoin du oui offert à Dieu.

L. Grzybowski ; © Studio SM

Sur les routes de l'Alliance [G 321]

- R** Sur les routes de l'alliance, ta lumière nous conduit.
Nous marchons pleins d'espérance,
Tu nous mènes vers la vie (bis).
- 1 - Dieu printemps du monde, par amour tu nous choisis.
Fais grandir ton peuple, nous vivrons pour te servir.
Bienheureux qui sait répondre à l'appel de ton Esprit !
- 3 - Dieu berger fidèle, tu nous dis quel est ton nom.
Fais grandir ton peuple, nous vivrons pour te servir.
Bienheureux celui qui cherche, tu lui ouvres ta maison.
- 5 - Dieu promesse offerte, ton alliance est notre joie.
Fais grandir ton peuple, nous vivrons pour te servir.
Bienheureux dans ta lumière les marcheurs qui gardent foi !

C. Bernard, J. Akepsimas ; © Studio SM

Que vive mon âme à te louer [SYLF 244]

- R** Que vive mon âme à Te louer !
Tu as posé une lampe,
Une lumière sur ma route,
Ta parole Seigneur (bis)
- 1 - Heureux ceux qui marchent dans tes voies, Seigneur !
De tout mon cœur je veux garder ta Parole,
Ne me délaisse pas, Dieu de ma joie !
- 2 - Heureux ceux qui veulent faire ta volonté,
Je cours sans peur sur la voie de tes préceptes
Et mes lèvres publient ta Vérité.
- 3 - Heureux ceux qui suivent tes commandements !
Oui, plus que l'or, que l'or fin j'aime ta loi,
Plus douce que le miel, est ta promesse
- 4 - Heureux ceux qui méditent sur la sagesse !
Vivifie-moi, apprends-moi tes volontés ;
Dès l'aube, de ta joie tu m'as comblé.

D. Bourgeois, J-P. Revel, A. Gouzes ; © Sylvanès

Souffle imprévisible [K 28-44]

- 1 - Souffle imprévisible, Esprit de Dieu
Vent qui fait revivre, Esprit de Dieu
Souffle de tempête, Esprit de Dieu
Ouvre nos fenêtres, Esprit de Dieu
- R** Esprit de Vérité brise du Seigneur
Esprit de liberté passe dans nos cœurs
- 4 - Voix qui nous rassemble, Esprit de Dieu
Cri d'une espérance, Esprit de Dieu
Voix qui nous réveille, Esprit de Dieu
Clame la nouvelle, Esprit de Dieu
- 5 - Source de sagesse, Esprit de Dieu
Puits de la tendresse, Esprit de Dieu
Source pour ton peuple, Esprit de Dieu
Coule en nos demeures, Esprit de Dieu

C. Bernard, J. Akepsimas ; © Studio SM



Passages de la Parole de Dieu

Genèse 1, 26–28.31a

Au commencement, Dieu dit :

« Faisons l’homme à notre image, selon notre ressemblance. Qu’il soit le maître des poissons de la mer, des oiseaux du ciel, des bestiaux, de toutes les bêtes sauvages, et de toutes les bestioles qui vont et viennent sur la terre. »

Dieu créa l’homme à son image, à l’image de Dieu il le créa, il les créa homme et femme. Dieu les bénit et leur dit :

« Soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la. Soyez les maîtres des poissons de la mer, des oiseaux du ciel, et de tous les animaux qui vont et viennent sur la terre. »

Et Dieu vit tout ce qu’il avait fait ; et voici : cela était très bon.

Genèse 2, 18–24

Au commencement, le Seigneur Dieu dit :

« Il n’est pas bon que l’homme soit seul. Je vais lui faire une aide qui lui correspondra. »

Avec de la terre, le Seigneur Dieu modela toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux du ciel, et il les amena vers l’homme pour voir quels noms il leur donnerait. C’étaient des êtres vivants, et l’homme donna un nom à chacun. L’homme donna donc leurs noms à tous les animaux, aux oiseaux du ciel et à toutes les bêtes des champs. Mais il ne trouva aucune aide qui lui corresponde.

Alors le Seigneur Dieu fit tomber sur lui un sommeil mystérieux, et l’homme s’endormit. Le Seigneur Dieu prit une de ses côtes, puis il referma la chair à sa place. Avec la côte qu’il avait prise à l’homme, il façonna une femme et il l’amena vers l’homme. L’homme dit alors :

« Cette fois-ci, voilà l’os de mes os et la chair de ma chair ! On l’appellera femme –Ishsha–, elle qui fut tirée de l’homme –Ish. »

Cantique des cantiques 2, 8–10.14.16a ; 8, 6–7a

La voix de mon bien-aimé ! C'est lui, il vient...
Il bondit sur les montagnes, il court sur les collines,
mon bien-aimé, pareil à la gazelle, au faon de la biche.
Le voici, c'est lui qui se tient derrière notre mur :
il regarde aux fenêtres, guette par le treillage.
Il parle, mon bien-aimé, il me dit :
Lève-toi, mon amie, ma toute belle, et viens
ma colombe, dans les fentes du rocher, dans les retraites escarpées,
que je voie ton visage, que j'entende ta voix !
Ta voix est douce, et ton visage, charmant.
Mon bien-aimé est à moi, et moi, je suis à lui.
Pose-moi comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras.
Car l'amour est fort comme la Mort, la passion, implacable comme l'Abîme :
ses flammes sont des flammes de feu, fournaise divine.
Les grandes eaux ne pourront éteindre l'amour, ni les fleuves l'emporter.

Psaume 33 (34) 2–3.4–5.6–7.8–9

R Je bénirai le Seigneur en tout temps.

Je bénirai le Seigneur en tout temps,
sa louange sans cesse à mes lèvres.
Je me glorifierai dans le Seigneur :
que les pauvres m'entendent et soient en fête !

Magnifiez avec moi le Seigneur,
exaltons tous ensemble son nom.
Je cherche le Seigneur, il me répond :
de toutes mes frayeurs, il me délivre.

Qui regarde vers lui resplendira,
sans ombre ni trouble au visage.
Un pauvre crie ; le Seigneur entend :
il le sauve de toutes ses angoisses.

L'ange du Seigneur campe à l'entour
pour libérer ceux qui le craignent.
Goûtez et voyez : le Seigneur est bon !
Heureux qui trouve en lui son refuge !



Matthieu 5, 13–16

Comme les disciples s'étaient rassemblés autour de Jésus, sur la montagne, il leur disait :

« Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel devient fade, comment lui rendre de la saveur ? Il ne vaut plus rien : on le jette dehors et il est piétiné par les gens. Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée. Et l'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau ; on la met sur le lampadaire, et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. De même, que votre lumière brille devant les hommes : alors, voyant ce que vous faites de bien, ils rendront gloire à votre Père qui est aux cieux. »

Jean 2, 1–11

Le troisième jour, il y eut un mariage à Cana de Galilée. La mère de Jésus était là. Jésus aussi avait été invité au mariage avec ses disciples. Or, on manqua de vin. La mère de Jésus lui dit :

« Ils n'ont pas de vin. »

Jésus lui répond :

« Femme, que me veux-tu ? Mon heure n'est pas encore venue. »

Sa mère dit à ceux qui servaient :

« Tout ce qu'il vous dira, faites-le. »

Or, il y avait là six jarres de pierre pour les purifications rituelles des Juifs ; chacune contenait deux à trois mesures, (c'est-à-dire environ cent litres). Jésus dit à ceux qui servaient :

« Remplissez d'eau les jarres. »

Et ils les remplirent jusqu'au bord. Il leur dit :

« Maintenant, puisez, et portez-en au maître du repas. »

Ils lui en portèrent. Et celui-ci goûta l'eau changée en vin. Il ne savait pas d'où venait ce vin, mais ceux qui servaient le savaient bien, eux qui avaient puisé l'eau. Alors le maître du repas appelle le marié et lui dit :

« Tout le monde sert le bon vin en premier et, lorsque les gens ont bien bu, on apporte le moins bon. Mais toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à maintenant. »

Tel fut le commencement des signes que Jésus accomplit. C'était à Cana de Galilée. Il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

Jean 17, 20–26

À l'heure où Jésus passait de ce monde à Son Père, il leva les yeux au ciel et pria ainsi :

Je ne prie pas seulement pour ceux qui sont là, mais encore pour ceux qui, grâce à leur parole, croiront en moi. Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé. Et moi, je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes UN : moi en eux, et toi en moi. Qu'ils deviennent ainsi parfaitement un, afin que le monde sache que tu m'as envoyé, et que tu les as aimés comme tu m'as aimé.

Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que là où je suis, ils soient eux aussi avec moi, et qu'ils contemplent ma gloire, celle que tu m'as donnée parce que tu m'as aimé avant la fondation du monde. Père juste, le monde ne t'a pas connu, mais moi je t'ai connu, et ceux-ci ont reconnu que tu m'as envoyé. Je leur ai fait connaître ton nom, et je le ferai connaître, pour que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que moi aussi, je sois en eux. »

Romains 12, 1–2. 9–18

Je vous exhorte donc, frères, par la tendresse de Dieu, à lui présenter votre corps – votre personne tout entière –, en sacrifice vivant, saint, capable de plaire à Dieu : c'est là, pour vous, la juste manière de lui rendre un culte. Ne prenez pas pour modèle le monde présent, mais transformez-vous en renouvelant votre façon de penser pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait. Que votre amour soit sans hypocrisie. Fuyez le mal avec horreur, attachez-vous au bien. Soyez unis les uns aux autres par l'affection fraternelle, rivalisez de respect les uns pour les autres.

Ne ralentissez pas votre élan, restez dans la ferveur de l'Esprit, servez le Seigneur, ayez la joie de l'espérance, tenez bon dans l'épreuve, soyez assidus à la prière. Partagez avec les fidèles qui sont dans le besoin, pratiquez l'hospitalité avec empressement.

Bénissez ceux qui vous persécutent ; souhaitez-leur du bien, et non pas du mal. Soyez joyeux avec ceux qui sont dans la joie, pleurez avec ceux qui pleurent. Soyez bien d'accord les uns avec les autres ; n'ayez pas le goût des grandeurs, mais laissez-vous attirer par ce qui est humble. Ne vous fiez pas à votre propre jugement. Ne rendez à personne le mal pour le mal, appliquez-vous à bien agir aux yeux de tous les hommes. Autant que possible, pour ce qui dépend de vous, vivez en paix avec tous les hommes.

1 Corinthiens 12, 31–13, 8a

Frères,

Recherchez donc avec ardeur les dons les plus grands. Et maintenant, je vais vous indiquer le chemin par excellence.

J'aurais beau parler toutes les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, s'il me manque l'amour, je ne suis qu'un cuivre qui résonne, une cymbale retentissante.

J'aurais beau être prophète, avoir toute la science des mystères et toute la connaissance de Dieu, j'aurais beau avoir toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, s'il me manque l'amour, je ne suis rien.

J'aurais beau distribuer toute ma fortune aux affamés, j'aurais beau me faire brûler vif, s'il me manque l'amour, cela ne me sert à rien.

L'amour prend patience ; l'amour rend service ; l'amour ne jalouse pas ; il ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil ; il ne fait rien d'inconvenant ; il ne cherche pas son intérêt ; il ne s'empporte pas ; il n'entretient pas de rancune ; il ne se réjouit pas de ce qui est injuste, mais il trouve sa joie dans ce qui est vrai ; il supporte tout, il fait confiance en tout, il espère tout, il endure tout.

L'amour ne passera jamais.

Hébreux 13, 1–4a. 5–6b

Frères,

Que demeure l'amour fraternel ! N'oubliez pas l'hospitalité : elle a permis à certains, sans le savoir, de recevoir chez eux des anges. Souvenez-vous de ceux qui sont en prison, comme si vous étiez prisonniers avec eux. Souvenez-vous de ceux qui sont maltraités, car vous aussi, vous avez un corps. Que le mariage soit honoré de tous, que l'union conjugale ne soit pas profanée, Que votre conduite ne soit pas inspirée par l'amour de l'argent : contentez-vous de ce que vous avez, car Dieu lui-même a dit : Jamais je ne te lâcherai, jamais je ne t'abandonnerai. C'est pourquoi nous pouvons dire en toute assurance : Le Seigneur est mon secours, je n'ai rien à craindre !

Actes du Forum Pastorale mariage

Déroulement de la journée

À LA LUMIÈRE DE LA PAROLE

Célébration de la Parole. 1 Co 12, 31 ; 13, 1-13 / Ps 32

Chant : Où sont amour et charité.

REGARDER la réalité et les défis de la famille

Restitution de l'enquête dans notre diocèse.

Roman & Emmanuelle STAWSKI

Histoire du mariage et de la famille en France.

P. Jean-Serge MASSAMBA-MAKOUMBOU

APPROFONDIR

Proposer l'idéal du mariage chrétien. Introduction à la lecture de l'exhortation apostolique du Pape François, *Amoris Laetitia (AL)*.

P. Eric PICHARD

Travail de groupe sur des extraits d'AL (13 sections du chapitre 4).

Questions : En quoi ce texte est Bonne Nouvelle ?

Qu'avez-vous envie de transmettre de cette Bonne Nouvelle ?

Pratique pédagogique du discernement et de l'accompagnement.

P. Jean-Luc VEDRINE

Aspect théologique du droit canonique dans la pastorale du mariage.

(Des éléments pour aborder le dossier administratif et pastoral du mariage).

P. Jean-Denis CHALUFOUR

CÉLÉBRER

Rassemblement eucharistique Eglise Sainte Thérèse, Nétreville.

CONVERSION PASTORALE

Présentation de quelques outils. (Voir Fiche p 53)

Initier le travail en Secteur. En échos avec ce que vous avez entendu dans la journée : Comment appréhender cet accompagnement ? Quelles ouvertures pastorales ? Quels points d'attention théologiques, canoniques et pastoraux retenez-vous pour un projet pastoral dans l'accompagnement au mariage ?

Questionnaire Préparation mariage

Synthèse des réponses par Roman et Emmanuelle STAWSKI

1. Sommaire

Onze communautés ont répondu au questionnaire autour de la préparation au mariage. Parmi les réponses, une ne concernait pas le questionnaire lui-même, et une autre présentait le « projet » du curé nouvellement arrivé dans la paroisse.

Entre vingt et quatre-vingts personnes bénéficient des diverses préparations (rencontres collectives ou individuelles) proposées par chaque paroisse. L'accompagnement de ces couples monopolise un temps considérable. Si au premier abord, les couples sont un peu hésitants, généralement par la suite, ils trouvent les préparations utiles et enrichissantes.

Chaque communauté fait face selon ses moyens, parfois en s'associant avec d'autres communautés voisines. Dans presque tous les lieux, il y a une collaboration entre le curé et des laïcs.

La forme des préparations varie entre des rencontres en soirée ou sur une journée (samedi ou dimanche).

Le contenu de la préparation est très variable. Toutes les communautés font une présentation des quatre piliers du mariage, d'autres explorent d'autres sujets. Des difficultés sont évoquées :

- Comment parler de la fécondité, sexualité, régulation des naissances ?
- Comment témoigner de sa foi dans des groupes où beaucoup de participants ne sont pas croyants ? Comment accompagner les fiancés qui n'ont pas le même questionnement, cheminement de foi, dans le couple, dans les groupes ?

Les équipes ne semblent pas désireuses de formations particulières (sauf peut-être pour répondre aux difficultés évoquées ci-dessus).

Les supports utilisés sont souvent trouvés ou constitués par l'équipe de préparation elle-même.

L'accompagnement des jeunes mariés semble ardu à mettre en place. Plusieurs projets sont évoqués, mais il semble difficile d'aller au-delà des rencontres conviviales.

2. Nombre des couples préparés et mariés

Le nombre de mariages préparés dépend de l'importance de la communauté et varie de 10 à 38 avec une moyenne d'environ 25. Le nombre de mariages célébrés varie encore plus (entre 7 et 59 avec une moyenne d'environ 29).

Pour toutes les communautés, le nombre des mariages préparés dans la communauté et célébrés ailleurs est à peu près le même que les mariages préparés hors de la communauté mais célébrés localement.

Le nombre des couples où l'un des fiancés n'est pas catholique (non-baptisé, chrétien non-catholique ou membre d'une autre croyance) atteint un tiers du nombre total des mariages.

Les fiancés catholiques non catéchisés : toutes les communautés n'enregistrent pas si les fiancés ont été catéchisés, mais celles qui le font (2 sur 11) signalent que près de la moitié des fiancés catholiques n'ont pas été catéchisés.

La proposition des sacrements de l'initiation : quelques communautés signalent que la préparation amène à cheminer vers un de ces sacrements.

3. Intervenants

3.1. Premiers contacts

Le plus souvent, le premier contact avec les couples se fait à l'accueil paroissial, parfois avec le curé ou un autre prêtre ou diacre. Dans un cas, c'est un couple de laïcs qui se charge du premier entretien.

Le contenu de ce premier contact peut être limité à une simple prise de coordonnées, la date et lieu souhaités pour le mariage, mais peut aller jusqu'à commencer l'élaboration du dossier. Dans la moitié des cas, le parcours de préparation est présenté avec ses objectifs et ses modalités.

Aucune communauté n'est présente lors des événements locaux tels que les salons du mariage.

3.2. Élaboration du dossier administratif

Le plus souvent le dossier administratif est préparé par le secrétariat paroissial ou par l'accueil paroissial, parfois par le prêtre ou l'équipe des laïcs qui s'en charge.

3.3. Équipes de préparation

La plupart des communautés ont une seule équipe de préparation, qui peut animer plusieurs sessions de préparation. Dans deux paroisses, il y a deux équipes qui prennent en charge chacune une session.

La taille des équipes varie d'un couple avec le prêtre jusqu'à six couples avec les prêtres et les diacres. Dans deux lieux, les laïcs qui établissent le dossier de mariage font partie de cette équipe.

La formation de la plupart des laïcs dans les équipes se fait « sur le tas » ou par une formation du curé ou des 'anciens'. Certains ont suivi une formation diocésaine. Dans quelques équipes, il y a des personnes laïques appartenant à des mouvements qui ont une mission autour du couple (CPM, Chemin neuf, VEA). Se former ne semble pas être une préoccupation. A la question « Quelle formation souhaiteraient-ils recevoir ? » les réponses sont :

- Pas le temps.
- Pas besoin de formation mais de soutien et d'engagement des prêtres et diacres.

- Une seule équipe a exprimé un besoin de formation sur la morale conjugale et sexuelle et sur les méthodes naturelles de contraception.

Les membres des équipes se rencontrent 0 à 3 fois dans l'année, hors des préparations, pour des moments de relecture et de réajustement des sessions passées ; pour la formation ; pour l'organisation et le planning de l'année à venir ; pour la prière et de la convivialité. Dans un lieu, ces réunions se passent avec d'autres mouvements paroissiaux.

4. La préparation

Les différentes modalités selon les lieux :

- Préparation du couple seul :
 - Avec un secrétaire, un prêtre ou un couple laïc pour établir le dossier administratif.
 - 2–4 rencontres avec le ministre pour préparer la célébration (et dans certaines communautés les déclarations d'intentions).
- Préparation de plusieurs couples en groupe (jusqu'à 10 couples)
 - 1–4 rencontres avec des animateurs de l'équipe de préparation (laïcs et ministres ordonnés).
 - En soirée, dimanche après-midi, ou un dimanche entier en incluant la messe dominicale.
 - Ces rencontres de groupes se font dans les locaux paroissiaux.

Les supports pour ces réunions incluent :

- Des documents provenant des mouvements comme les CPM, ou constitués par l'équipe ou le curé suite à des préparations précédentes ; photo langage ; documents concernant les piliers ;
- Dossier complet concernant la préparation de la célébration ; ou le carnet de route des fiancés, Éditions EDIFA.
- Revues « Signes – Célébrer notre mariage » ou « Fêtes et Saison ».
- Multimédias : diaporama paroissial de présentation des sacrements ; vidéo KTO ou DVD de (Denis Sonet).

Demande d'aide des Services diocésains : voir d'autres parcours ; avoir des informations sur les supports disponibles ou un choix de vidéos ; des outils pour répondre à des couples de « niveaux différents » ... « on a tendance à niveler par le bas, et non à tirer vers le haut ».

4.1. Thématiques abordées

Les thématiques concernant le couple et l'individu (liberté, fidélité, engagement, approfondissement de la vie ensemble, réussir dans la durée, dialogue, pardon) sont presque systématiquement abordées.

Les sujets autour de la sexualité et la fécondité sont abordés différemment selon les lieux :

- Fécondité, stérilité, contraception : rarement ou jamais dans une communauté
- Stérilité : systématiquement dans deux communautés seulement
- Régulation des naissances : dans trois communautés.

Les relations

- Les relations parents – enfants ne sont pas systématiquement évoquées.
- Les relations du couple vers l'extérieur, leurs projets ensemble et individuellement, leur implication dans la vie amicale ou associative sont souvent abordés dans certaines paroisses, et plus rarement ailleurs.
- Autres thématiques
 - Altérité, complémentarité.
 - Dépendances consenties dans la confiance.
 - Prendre soin de son couple.
 - Prendre du temps à deux.
 - Histoire du couple.
 - Insistance sur la liberté et le projet du couple lié à la volonté d'aimer.
 - Comment gérer les difficultés dans le couple ?

La place de l'Église et de la vie spirituelle :

- Le don des sacrements et la place de la Parole de Dieu sont abordés dans la présentation et la préparation de la cérémonie : plus souvent et dans toutes les communautés.
- La place de la prière au sein du couple ou de la famille : systématiquement que dans trois communautés.
- L'opposition entre les valeurs dominantes de la société et les valeurs du christianisme : parfois.
- Liens avec la communauté chrétienne, même s'ils ne participent pas souvent à la messe dominicale : parfois.

Des sujets qui posent des difficultés pour certaines équipes :

- Le refus du mariage (en cas de contrainte canonique)
- La foi – une grande majorité des couples n'ont aucune relation avec l'Église, sauf ceux qui ont demandé le baptême de leurs enfants
- La fécondité, la sexualité, la régulation de naissances dans plusieurs cas.
- La présentation de la pensée morale de l'Église pose question dans certaines communautés. Parfois, elle est transmise d'une façon implicite lors des échanges entre animateurs et couples. D'autres communautés la communiquent très clairement.

La préparation de la cérémonie est abordée soit en groupe en dernière séance, soit directement entre le couple et le célébrant.

L'accompagnement vu par les fiancés : ils sont surpris par la nouvelle façon de catéchiser, dans le dialogue et l'échange. Cela les aide à se poser des questions et à évoluer.

Commentaire des équipes :

- Importance de se remettre en question en équipe pour une préparation toujours mieux adaptée.
- Comment gérer les couples ayant des disparités importantes dans leur compréhension de la foi ?

5. Et après...

Contacts des mariés vers la paroisse :

- Certains couples reprennent contact par des remerciements.
- « *c'est rare, on reçoit des faire-parts de naissance.* »
- Par les demandes de baptême pour les enfants.

Des initiatives de la paroisse vers les nouveaux mariés :

- Des initiatives par des membres individuels :
 - Un diacre : « *en principe j'écris pour le Noël qui suit le mariage et s'ils répondent je renouvelle* ».
 - « *Il y a des couples 'parisiens' avec lesquels nous sommes en lien depuis dix ans* ».
- « *On fait régulièrement un apéritif, ou une galette des rois* ».
- Rencontres conviviales avec les couples de l'année ou des couples des deux ou trois années passées.
- Temps de partage avec d'autres couples.
- Possibilité de parrainage pour des couples face à des problèmes particuliers (stérilité).

Là, où ils se font, les contacts se font par courriel ou par envoi de cartes de vœux.

Le manque des initiatives de la communauté d'Église est ressenti par endroits et des projets sont en étude pour pallier ce manque.



Histoire du mariage et de la famille en France

Intervention du Père Jean-Serge MASSAMBA-MAKOUMBOU

Réfléchir sur le mariage et la famille conduit à interroger l'évolution d'une institution millénaire qui se présente comme l'ossature ordinaire de l'organisation sociale. Ce constat augure d'emblée de la difficulté de l'exercice. Du fait de la limitation du temps et de l'espace assignés à notre démarche, nous nous bornerons à tenter un panorama historique des évolutions du mariage et de la famille en France. Le mot « panorama » renvoie à une « vue d'ensemble d'une question, d'une époque, d'une activité ». Dans cette perspective, nous essaierons de relever les points saillants à même de nous aider à percevoir dans leur ensemble les enjeux liés à la conceptualisation du mariage et de la famille en France. Seront tour à tour évoqués, le mariage comme institution millénaire, une brève histoire du mariage en Occident, le mariage conçu comme une institution en crise perpétuelle, les facteurs à l'origine de la transformation de l'institution matrimoniale et la paradoxale revalorisation du mariage.

Trois points composeront notre démarche :

1. Le mariage, une institution sociale
2. La situation du mariage en France
3. Les enjeux majeurs du mariage aujourd'hui

1. Le mariage, une institution sociale

Le mariage se présente, pendant de longs siècles comme le fondement élémentaire de l'organisation de la société. Dans cette optique, on peut en parler comme d'une « institution » qui assigne une position, une responsabilité dans la société¹.

L'existence de l'institution matrimoniale dans les sociétés les plus primitives reste attestée. Comme le signale d'ailleurs l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, « la famille, fondée sur l'union de deux individus de sexes différents qui fondent un ménage, procréent et élèvent des enfants, apparaît comme un phénomène universel »². Pour cet auteur, il incombe au mariage, l'instauration d'une certaine solidarité entre clans potentiellement hostiles en vue de la pacification de la société.

Deux objectifs semblent assignés au mariage dans les sociétés traditionnelles, à savoir la régulation de la sexualité qui comporte naturellement une part de violence ; l'assimilation par le corps social de la nouvelle cellule représentée par le couple en train d'émerger à travers un rite ou une cérémonie de passage.

¹ Marie BOËTAN, Marine LAMOUREUX et Christine LEGRAND, « Le mariage, une institution millénaire », *La Croix* du 11/1/2013. Notre étude reste, dans son ensemble, tributaire de cet article.

² Claude LEVI-STRAUSS, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983.

Au total, quelle que soit la finalité considérée, le mariage se déchiffre comme une reconnaissance institutionnelle du couple en tant que tel. Cette entreprise trouve sa réalisation par le biais de procédures établies en fonction des idiosyncrasies inhérentes aux cultures. Les différentes configurations du mariage se recoupent, au-delà des différences, autour de trois invariants : le caractère public de l'union, sa ritualisation et son aspect contractuel.

En raison du fort courant individualiste attaché aux sociétés modernes, l'institution du mariage se trouve confrontée à des enjeux singuliers. Peuvent être retenues, parmi les questions inédites qu'elle pose à la société actuelle, la perplexité des procédures matrimoniales et la dégradation de la reconnaissance sociale de la procédure elle-même.

Fort de ce préalable, il importe, à ce stade, d'esquisser une histoire du mariage en Occident.

Dans l'Antiquité gréco-romaine, le mariage apparaît dans la liste des devoirs civiques. Les célibataires font l'objet d'importantes sanctions. Il était permis dans le monde spartiate, une fois par an, de railler les célibataires, au cours d'une procession associée à cette coutume. Le rôle majeur joué par le mariage dans les sociétés antiques se rapporte au fait qu'il représente la promesse des naissances futures.

En Grèce et à Rome, le mariage peut être considéré comme le fondement de la famille. Seuls restent aptes à être conçus comme légitimes et sont habilités à hériter de leur père, les enfants nés en son sein. Perçu à l'origine comme un contrat, son annulation pouvait résulter de quelques causes au rang desquelles, l'infertilité et l'adultère. Comme le signalent d'ailleurs les historiennes Catherine Salles et Sabine Melchior-Bonnet, « à Rome, il arrivait qu'on se marie deux, voire trois fois »³. Il importe de souligner ici qu'aucune portée religieuse n'était assignée à cette union. Ce qui ne pouvait exclure l'existence de sacrifices réalisés le jour de la cérémonie en vue de solliciter la bienveillance des dieux suivant les préconisations de la tradition.

Le mariage religieux articulé autour de l'engagement mutuel des époux émerge au Moyen-Âge. Son inscription officielle sur la liste des sacrements remonte au XIII^e siècle. La définition de son agencement découle d'une maturation qui s'étend sur de longs siècles. Sa forme canonique actuelle intervient trois siècles plus tard, à l'initiative du Concile de Trente (1542) qui appelle la nécessité, pour sa célébration, d'un curé et des témoins.

Il convient de reconnaître qu'il n'existe, à cette époque, aucune distinction entre les mariages civils et religieux. Seul avait cours le mariage célébré à l'église et reconnu par la société. En tant que gardiens des registres, les prêtres assumaient aussi les tâches réservées aux officiers d'état-civil.

³ Sabine MELCHIOR-BONNET et Catherine SALLES, *Histoire du mariage*, Bouquins, 2009.

Depuis plusieurs décennies, l'institution matrimoniale est en crise dans les pays occidentaux. L'une des affirmations caractéristiques de la perception du mariage de l'époque actuelle concerne la déstabilisation générale du mariage comme institution. Le mariage est une structure qui ne peut probablement jamais être en paix avec elle-même. Ce n'est pas seulement à notre époque et en Occident que le mariage pose question : il a constitué un défi pour toute société. Comme le soutient Claude Lévi-Strauss, « la reconnaissance sociale du mariage (c'est-à-dire la transformation de la rencontre sexuelle à base de promiscuité en contrat, cérémonie ou sacrement) est toujours une angoissante aventure ; et on comprend que la société ait cherché à se prémunir contre ses risques par l'imposition continuelle, et presque maniaque de sa marque⁴. »

Ce constat augure de la difficulté autant pour l'Église que pour l'ensemble de la société de gérer l'institution matrimoniale. À ce titre, la crise du mariage ne peut être imputée à la culture actuelle. C'est pourquoi, comme le note le Pape François, « il convient de prêter attention à la réalité concrète, parce que les exigences, les appels de l'Esprit se font entendre aussi à travers les événements de l'histoire », à travers lesquels « l'Église peut être amenée à une compréhension plus profonde de l'inépuisable mystère du mariage et de la famille⁵. »

Cette brève genèse et généalogie du mariage posée, notre parcours gagnerait à considérer la situation du mariage en France.

2. La situation actuelle du mariage en France

Parmi les traits qui singularisent la famille actuelle en France, nous en retiendrons quelques-uns. Il s'agit en premier lieu de la réalité de la famille pourvue de plus de marge de liberté. Celle-ci se spécifie par une répartition équitable des charges, des responsabilités et des tâches. Il en va de même de la valorisation de la communication personnelle entre époux sans exclure l'humanisation de la cohabitation familiale.

Au-delà de cet aspect, l'institution matrimoniale porte, en deuxième lieu, les stigmates d'un individualisme exacerbé qui accorde un dévolu au sujet bâti à l'aune de ses propres désirs qui acquièrent le statut d'absolu. Cette culture individualiste tend vers une propension pour la possession et la jouissance.

D'une manière générale, la transformation du lien matrimonial en France procède de la révolution sentimentale qui gagne l'Europe à partir du XVIII^e siècle dont la manifestation s'observe à travers l'émergence du mariage d'amour.

⁴ LEVI-STRAUSS, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 1981.

⁵ *Exhortation apostolique post-synodale* du PAPE FRANÇOIS, *La joie de l'amour*, Édition présentée et annotée sous la direction du Service national Famille et Société – Conférence des évêques de France – et de la Faculté de théologie du Centre Sèvres. Avec un guide de lecture et des témoignages, L'essieu, 2016, p. 53.

Nonobstant la perception de l'idée du libre consentement, cette forme d'union conduit à une discrimination entre l'assentiment de la hiérarchie religieuse et la suspicion de la part du pouvoir royal.

Les réticences de la monarchie procèdent de sa conception du père de famille à qui incombe de décider des alliances de ses enfants. En effet, pour le pouvoir royal, il était imparti à la famille de ressembler à l'État qui nécessitait la direction d'un chef. « Pour les souverains, l'ordre dans la famille garantissait l'ordre dans le royaume⁶. »

La plus-value apportée par la Révolution française par rapport au mariage concerne l'institution du mariage civil tel qu'il se donne à lire dans la loi du 20 septembre 1792. Même si le mariage sacramentel ne disparaît pas, sa minorisation entraîne la reconnaissance, par la loi, du seul mariage civil. Celui-ci précède la célébration religieuse. La loi n'opère pas une mutation de l'institution matrimoniale qui demeure l'union entre un homme et une femme. Elle vise la procréation et la filiation qui restent intrinsèquement associées.

Par ailleurs, la définition des conditions du mariage relève du Code civil napoléonien en 1804. Au-delà du maintien du principe du divorce initié en 1792, son applicabilité s'avère ardue en raison de la complexité de la procédure.

Il importe de souligner ici que la conception du mariage inhérent à la loi ci-dessus évoquée semble avoir longtemps marquée la société française dont il apparaît comme l'une des institutions les plus significatives. Il assure l'agencement des rapports entre les membres du couple et entre parents et enfants accréditant une perspective patriarcale et bourgeoise qui accorde au père et au mari une toute-puissante préséance au sein de la famille. Le mariage est alors conçu comme le rempart de la famille, du pouvoir masculin et de la société⁷.

En outre, l'évolution de l'histoire du mariage en France demeure marquée par la loi du 27 juillet 1884 qui, sous l'égide du député Alfred Naquet, favorise la réapparition du divorce dans le contexte de la IIIe République. Du fait de la pérennisation de cette disposition, l'institution matrimoniale s'apparente désormais à un « contrat » dans la mesure où les époux acquièrent la latitude d'abroger, de leur propre chef, les liens du mariage. Au rang des raisons pouvant autoriser le divorce figurent : l'adultère, la condamnation à une peine afflictive et infamante, les sévices et injures avérées.

De plus, trois réalités vont accentuer la mutation de l'institution du mariage à savoir la libération sexuelle, la montée de l'individualisme et l'indépendance croissante des femmes. En dehors de la codification, sur le plan juridique, des droits et devoirs du mariage, sa perception reste assujettie à la philosophie conjugale des couples qui entendent vivre le mariage suivant leur sensibilité⁸. Il devient un lieu

⁶ André BURGUIERE, *Le mariage et l'amour en France de la renaissance à la révolution*, Paris, Les Éditions du Seuil, 2011.

⁷ BOËTAN, LAMOUREUX et LEGRAND, « Le mariage, une institution millénaire », *art. cit.*

⁸ Jean-Hugues DECHAUX, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, « Repères », 2009.

d'expression d'une liberté individuelle avec comme conséquence, son exténuation comme institution sociale.

Cette tendance culmine, vers la fin du XIX^e siècle, dans la transformation de la famille qui concède à chacun de ses membres de revendiquer une identité de plus en plus personnelle, assumée par les autres et dans un contexte réellement affectif. D'une certaine manière, les changements s'articulent autour d'une double étape.

La première renvoie schématiquement à la première modernité qui va jusqu'aux années 1960, période au cours de laquelle, émerge le mariage amoureux caractérisé



par une grande division du travail entre les sexes, l'idéalisation du bonheur familial avec la bénédiction de l'État providence.

L'autre tendance ressort à la seconde modernité qui se spécifie par l'apparition du droit au divorce et à la séparation, de nouvelles formes fa-

miliales, le succès des normes psychologiques, le processus d'individualisation de la femme et de l'enfant, le déclin de la norme hétérosexuelle.

L'une des incidences de cette réalité concerne l'émergence de tensions entre les exigences du maintien de la vie commune et celles de la défense de soi pour chacun de ses membres.

Enfin, il importe, par ailleurs, d'évoquer la fin du monopole du mariage. Pour maints sociologues, le processus de déstabilisation de l'institution matrimoniale commence dans les années 1970 qui expérimentent les phénomènes de cohabitation et du concubinage. À partir de cette date, le mariage rentre en compétition avec d'autres modalités d'union. Il suffit, à l'appui de cette proposition de considérer le fait qu'en 1970, 6% des enfants avaient des parents non mariés. Cette proportion atteint 57% des enfants en 2013.

En dehors de formes ci-dessus citées, le mariage connaît un autre concurrent créé en 1999, à savoir le Pacte Civil de Solidarité (Pacs). Celui-ci autorise l'union des couples de même sexe. Sa portée se manifeste à travers son adoption par les couples hétérosexuels. Revendiquant les mêmes effets que ceux attachés au mariage, il minore le coût associé à une procédure de divorce en cas de séparation.

À côté du Pacs, mérite d'être mentionné « Le mariage pour tous ». Avec ce type d'union adopté avec la promulgation de la loi du 17 mai 2013, le mariage devient possible, en France, entre deux personnes, quelle que soit leur orientation sexuelle.

Il convient, pour clore cette séquence, d'évoquer quelques chiffres à propos de la nuptialité en France⁹. En 2016, en France, 235 000 mariages ont été célébrés, dont 228 000 entre personnes de sexe différents et 7 000 entre personnes de même sexe. Le nombre de mariages, qui baissait de manière quasi continue depuis le pic de l'an 2000, malgré quelques années de pause (2005, 2010 ou 2012), est relativement stable depuis 2013.

Les mariages entre personnes de sexe différent sont toujours de plus en plus tardifs : en 2016, les hommes se marient en moyenne à 37,8 ans et les femmes à 35,3 ans, soit environ cinq ans plus tard qu'en 1996. Cette année-là, les hommes se mariaient alors en moyenne à 32,6 ans et les femmes à 30,0 ans.

À l'inverse, l'âge des mariés de même sexe diminue très légèrement en 2016. En considérant l'ensemble des couples, constitués de personnes mariées ou non, ceux dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme, deviennent plus fréquents : 10% de couples formés dans les années 1960 et 16% de ceux formés dans les années 2000.

En 2016, 49% des couples mariés de même sexe sont des couples de femmes. Cette proportion n'a cessé d'augmenter depuis 2013, année de la promulgation de la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe. De 42% en 2013, elle atteint 46% en 2014, puis 47% en 2015.

En 2015, 189 000 pactes civils de solidarité (Pacs) ont été conclus, soit 15 000 de plus qu'en 2014. En 2015, quatre Pacs ont été conclus pour cinq mariages célébrés, contre un Pacs pour cinq mariages dix ans plus tôt.

En 2015, 123 668 divorces ont été prononcés, en baisse de plus de 8% par rapport à 2010. Plus de la moitié l'ont été par consentement mutuel. Entre 1950 et 1970, le nombre de divorces était relativement stable et s'établissait à 33 000 par an en moyenne. La nouvelle législation de 1975 sur le divorce, qui introduit notamment le divorce par consentement mutuel, a accéléré le mouvement déjà en cours.

Enfin, la France compte 13 millions de célibataires. Il y a 20 ans, ils étaient 4,8 millions. Il convient de retenir qu'il existe un modèle de plus en plus courant au sein de la société française à savoir, les familles monoparentales.

3. Quelques enjeux du mariage

Nonobstant les mutations inhérentes à l'institution matrimoniale, le mariage semble engager dans une perspective de résistance. Au-delà du combat qu'il paraît mener, il se caractérise par une reprise en forme. De l'avis du sociologue Jean-Claude

⁹ Il s'agit des chiffres qui nous viennent de l'INSEE.

Kaufmann¹⁰. Même si le mariage a perdu son caractère obligatoire et n'apparaît plus comme l'entrée dans la vie du couple, il encourt tout simplement une banalisation. Il paraît se produire une perception nouvelle de l'institution. Cela se traduit concrètement par la grandiloquence des cérémonies qui donnent lieu à une recherche de perfection et d'absolu. Il suffit, pour preuve, de considérer comme révolues, les années 1970–1980, où l'on se mariait en catimini et en robe rouge à la mairie. Le choix en vue du mariage appelle un grand investissement qui ne ménage aucun effort. Les époux font l'option de vrais mariages émaillés de codes et de rites fortement vécus (robe blanche, discours...). En dehors de la réappropriation et de la personnalisation dont ils font l'objet, ceux-ci se conçoivent comme la marque d'un choix individuel émancipé des contraintes sociales et familiales. Avec une reprise des codes « canoniques », les époux visent la réalisation d'un mariage à leur mesure.

Comme le signale d'ailleurs le sociologue ci-dessus cité, l'importance des cérémonies s'accompagne de longs travaux de préparation. Tout se meut à l'intérieur d'un contexte marqué par un puissant marketing mettant en exergue la beauté du couple. À défaut d'un simple « oui » à la mairie, les époux, même après une longue cohabitation, décident d'engager leur union sur la base de forts marqueurs emblématiques. Se dessine derrière cette démarche la volonté de conférer à leur engagement un sens, sans omettre les durs aléas qui présument de sa fragilité¹¹.

Au regard de ce qui précède, nous ne pouvons clore cette évocation sans poser quelques questions qui représentent autant d'enjeux qui interrogent la pastorale du mariage dans l'Église actuelle.

La première concerne la place, au sein du couple, de la fonction éducative accentuée, une incertitude professionnelle, une insécurité économique et une crainte de l'avenir pour les enfants.

Il en est également du problème inhérent au problème consécutif au rôle du père. L'absence du père induit souvent un déficit de référence au modèle parental.

Qui plus est, la théorie du « gender » ne paraît pas militer en faveur de la sauvegarde de la nature humaine.

Par ailleurs, il existe un écart entre la demande de mariage à l'Église par des personnes qui en sont éloignées et l'offre qu'elle leur fait d'un sacrement. En effet, les couples qui envisagent de se marier sont souvent dans une situation ambivalente. Ils sont portés par une relation et un amour qui leur donnent d'espérer et d'avoir confiance en l'avenir. Mais ils appartiennent à une société inquiète du lendemain pour plusieurs raisons : précarité de la vie économique et conjugale, incertitude du

¹⁰ Jean-Claude KAUFMANN, *Mariage, petites histoires du grand jour de 1940 à aujourd'hui*, Paris, Éditions Textuel, « Beaux livres », 2012.

¹¹ Jean-Claude KAUFMANN, *Mariage, petites histoires du grand jour de 1940 à aujourd'hui*, Paris, Éditions Textuel, « Beaux livres », 2012.

lien matrimonial. Certains jeunes sont d'ailleurs marqués par l'échec du couple de leurs parents qui peut les faire douter d'une fidélité possible.

Comment prendre la mesure de ce que les jeunes qui envisagent de se marier, attendent du mariage à l'Église ?

Conclusion

À la fin de cette esquisse de l'histoire du mariage en France, il nous faut conclure. Notre ambition était de montrer que le mariage apparaît comme une institution sociale. Et comme tel, il sera toujours en crise perpétuelle dans la mesure où il est assujéti aux évolutions de la société et aux enjeux inhérents à son déploiement. Ont été évoquées à l'appui de cette démonstration, les différentes lois qui émaillent son évolution, partant de la loi de 1804 à celle de 2013 consacrant le « mariage pour tous ». Se profile, néanmoins, une revalorisation de l'institution à travers la minutie caractéristique de préparatifs et la volonté d'inscrire la démarche dans de puissants marqueurs symboliques. Se comprend la visée de sa pérennisation tout comme l'idée de l'inévitable fragilité inhérente à toute réalisation humaine.

Éléments bibliographiques

BOËTAN Marie, LAMOUREUX Marine et LEGRAND Christine, « Le mariage, une institution millénaire », in *La Croix* du 11/1/2013.

BURGUIERE André, *Le mariage et l'amour en France de la renaissance à la révolution*, Paris, Les Éditions du Seuil, 2011.

DECHAUX Jean-Hugues, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, « Repères », 2009.

KAUFMANN Jean-Claude, *Mariage, petites histoires du grand jour de 1940 à nos jours*, Paris, Éditions Textuel, « Beaux livres », 2012.

LEVI-STRAUSS Claude, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983.

— *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 1981.

MELCHIOR-BONNET Sabine et SALLES Catherine, *Histoire du mariage*, Bouquins, 2009.

PAPE FRANÇOIS, *Exhortation apostolique post-synodale, La joie de l'amour*, Édition présentée et annotée sous la direction du Service national Famille et Société – Conférence des évêques de France – et de la Faculté de théologie du Centre Sèvres. Avec un guide de lecture et des témoignages, L'essieu, 2016, p. 53.

Proposer l'idéal du mariage chrétien

Introduction à la lecture d'*Amoris Laetitia*

Plan et documents de l'intervention du Père Eric PICHARD

1. Comment lire *Amoris Laetitia* ?

- a) Une hiérarchie de la parole
- b) Ce que peut faire la Pape au nom de son ministère
- c) Ce que le pape n'a pas voulu faire
- d) Ce que le pape a voulu faire
- e) La méthode du pape dans *Amoris Laetitia*

Je commencerai par une ouverture inspirée par les Saintes Écritures, qui donne un ton approprié. De là, je prendrai en considération la situation actuelle des familles en vue de garder les pieds sur terre. Ensuite, je rappellerai certains éléments fondamentaux de l'enseignement de l'Église sur le mariage et la famille, **pour élaborer ainsi les deux chapitres centraux, consacrés à l'amour**. Pour continuer, je mettrai en exergue certains parcours pastoraux qui nous orientent pour la construction de foyers solides et féconds selon le plan de Dieu, et je consacrerai un chapitre à l'éducation des enfants. Après, je m'arrêterai sur une invitation à la miséricorde et au discernement pastoral face à des situations qui ne répondent pas pleinement à ce que le Seigneur nous propose. Et enfin je tracerai de brèves lignes de spiritualité familiale.

2. Le temps est supérieur à l'espace

- a) Dans *Amoris Laetitia*
- b) Dans la *Joie de l'Évangile*
- c) Dans *Lumen Fidei*
- d) Retenons quelques points

★ Le temps appartient à Dieu. La révélation de sa gloire en nous prend du temps et prend son temps.

★ La liberté s'engage toujours dans le temps : l'instant ou la durée. L'alliance de l'instant et de la durée est toujours à vivre et à unir en nous. Elle nous établit en Dieu.

★ Le temps sur la terre est une miséricorde de Dieu pour mieux nous unir à Lui et à son amour éternel. C'est un apprentissage à l'éternité, déjà présente en nous.

★ Le temps sacramentel est inscrit dans nos histoires : il réunit le ciel et la terre. Un sacrement marque toujours un « avant » et un « après ». Il a des effets sur l'unité de la personne : son temps, sa liberté, sa conscience, ses facultés, etc.

3. L'amour ne passera pas

- a) Des clefs de lecture pour toutes les situations
- b) Conjuguer et éclaircir les 4 piliers



Dans *La Joie de l'Évangile*

222. Il y a une tension bipolaire entre la plénitude et la limite. La plénitude provoque la volonté de tout posséder, et la limite est le mur qui s'ouvre devant nous. "Le temps", considéré au sens large, fait référence à la plénitude comme expression de l'horizon qui s'ouvre devant nous, et le moment est une expression de la limite qui se vit dans espace délimité. Les citoyens vivent en tension entre la conjoncture du moment et la lumière du temps, d'un horizon plus grand, de l'utopie qui nous ouvre sur l'avenir comme cause finale qui attire. De là surgit un premier principe pour avancer dans la construction d'un peuple : **le temps est l'espace**.

223, Ce principe permet de travailler à long terme, sans être obsédé par les résultats immédiats. Il aide à supporter avec patience les situations difficiles et adverses, ou les changements des plans qu'impose le dynamisme de la réalité. Il une invitation assumer la tension entre plénitude et limite, en accordant la priorité au temps. Un des péchés qui parfois se rencontre dans l'activité socio-politique consiste à privilégier les espaces de pouvoir plutôt que les temps des processus. Donner la priorité à l'espace conduit à devenir fou pour tout résoudre dans le moment présent, pour tenter de prendre possession de tous les espaces de pouvoir et d'auto-affirmation. C'est cristalliser les processus et prétendre les détenir. Donner la priorité au temps c'est s'occuper d'initier des processus plutôt que de posséder des espaces. Le temps ordonne les espaces, les éclaire et les transforme en maillons d'une chaîne en constante croissance, sans chemin de retour, Il s'agit de privilégier les actions qui génèrent les dynamismes nouveaux dans la société et impliquent d'autres personnes et groupes qui les développeront, jusqu'à ce qu'ils fructifient en évènement historiques importants. Sans inquiétude, mais avec des convictions claires et de la ténacité.

224. Parfois, je me demande qui sont ceux qui dans le monde actuel se préoccupent vraiment de générer des processus qui construisent un peuple, plus que d'obtenir des résultats immédiats qui produisent une rente politique facile, rapide et éphémère, mais qui ne construisent pas la plénitude humaine, L'histoire les jugera peut-être selon le critère qu'énonçait Romano Guardini : « L'unique modèle pour évaluer correctement une époque est de demander jusqu'à quel point se développe en elle et atteint une authentique raison d'être la plénitude de l'existence humaine, en accord avec le caractère particulier et les possibilités de la même époque ».

225. Ce critère est aussi très adapté à l'évangélisation, qui demande d'avoir présent l'horizon, d'adopter les processus possibles et les larges chemins. Le Seigneur lui-même en sa vie terrestre a fait comprendre de nombreuses fois à ses disciples qu'il y avait des choses qu'ils ne pouvaient pas comprendre maintenant, et qu'il était nécessaire d'attendre l'Esprit Saint (cf. Jn 16, 12–13). La parabole du grain et de l'ivraie (cf. Mt 13, 24–30) décrit un aspect important de l'évangélisation qui consiste à montrer comment l'ennemi peut occuper l'espace du Royaume et endommager avec l'ivraie, mais il est vaincu par la bonté du grain qui se manifeste en son temps.

Dans Lumen Fidei

57. Dans l'unité avec la foi et la charité, l'espérance nous projette vers un avenir certain, qui se situe dans une perspective différente des propositions illusives des idoles du monde, mais qui donne un nouvel élan et de nouvelles forces à la vie quotidienne. Ne nous faisons pas voler l'espérance, ne permettons pas qu'elle soit rendue vaine par des solutions et des propositions immédiates qui nous arrêtent sur le chemin, « fragmentent » le temps, le transformant en moments ; c'est le temps qui gouverne les moments, qui les éclaire et les transforme en maillons d'une chaîne, d'un processus. L'espace fossilise le cours des choses, le temps projette au contraire vers l'avenir et incite à marcher avec espérance.

Dans Amoris laetitia

300. On peut comprendre qu'on ne devait pas attendre du Synode ou de cette Exhortation une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas. Il faut seulement un nouvel encouragement au discernement responsable personnel et pastoral des cas particuliers.

3. En rappelant que le « **temps est supérieur à l'espace** », je voudrais réaffirmer que tous les débats doctrinaux, moraux ou pastoraux ne doivent pas être tranchés par des interventions magistérielles. Bien entendu, dans l'Église une unité de doctrine et de praxis est nécessaire, mais cela n'empêche pas que subsistent différentes interprétations de certains aspects de la doctrine ou certaines conclusions qui en dérivent. Il en sera ainsi jusqu'à ce que l'Esprit nous conduise à la vérité entière (cf. Jn 16, 13), c'est-à-dire, lorsqu'il nous introduira parfaitement dans le mystère du Christ et que nous pourrons tout voir à travers son regard. En outre, dans chaque pays ou région, peuvent être cherchées des solutions plus inculturées, attentives aux traditions

et aux défis locaux. Car « les cultures sont très diverses entre elles et chaque principe général [...] a besoin d'être inculturé, s'il veut être observé et appliqué ».

260. La famille ne peut renoncer à être un lieu de protection, d'accompagnement, d'orientation, même si elle doit réinventer ses méthodes et trouver de nouvelles ressources. Elle a besoin de se demander à quoi elle veut exposer ses enfants. Voilà pourquoi, elle ne doit pas éviter de s'interroger sur ceux qui sont chargés de leur divertissement et de leurs loisirs, sur ceux qui rentrent dans leurs chambres à travers les écrans, sur ceux à qui ils les confient pour qu'ils les guident dans leur temps libre. Seuls les moments que nous passons avec eux, parlant avec simplicité et affection des choses importantes, et les possibilités saines que nous créons pour qu'ils occupent leur temps, permettront d'éviter une invasion nuisible. Il faut toujours rester vigilant. L'abandon n'est jamais sain. Les parents doivent orienter et prévenir les enfants ainsi que les adolescents afin qu'ils sachent affronter les situations où il peut y avoir des risques d'agression, d'abus ou de toxicomanie, par exemple.

261. Mais l'obsession n'éduque pas ; et on ne peut pas avoir sous contrôle toutes les situations qu'un enfant pourrait traverser. Ici, vaut le principe selon lequel « le temps est supérieur à l'espace ». [291] C'est-à-dire qu'il s'agit plus de créer des processus que de dominer des espaces. Si un parent est obsédé de savoir où se trouve son enfant et de contrôler tous ses mouvements, il cherchera uniquement à dominer son espace. De cette manière, il ne l'éduquera pas, ne le fortifiera pas, ne le préparera pas à affronter les défis. Ce qui importe surtout, c'est de créer chez l'enfant, par beaucoup d'amour, des processus de maturation de sa liberté, de formation, de croissance intégrale, de culture d'une authentique autonomie. C'est seulement ainsi que cet enfant aura en lui-même les éléments nécessaires pour savoir se défendre ainsi que pour agir intelligemment et avec lucidité dans les circonstances difficiles. Donc, la grande question n'est pas : où se trouve l'enfant physiquement, avec qui il est en ce moment, mais : où il se trouve dans un sens existentiel, où est-ce qu'il se situe du point de vue de ses convictions, de ses objectifs, de ses désirs, de son projet de vie. Par conséquent, les questions qui se posent aux parents sont « Essayons-nous de comprendre "où" en sont réellement les enfants Sur leur chemin ? Où est réellement leur âme, le savons-nous ? Et surtout, cela nous intéresse-t-il de le savoir ? »

Pape François, La joie de l'Amour

Synthèse du chapitre 4

<p>LA PATIENCE <i>L'amour prend patience</i></p>	<ul style="list-style-type: none">★ Dieu est lent à la colère.★ Un acte de miséricorde qui manifeste un véritable pouvoir.★ L'amour a toujours un sens de profonde compassion qui porte à accepter l'autre comme une partie de ce monde, même quand il agit autrement que je l'aurais désiré.	<p>La personne ne se laisse pas mener par les impulsions et évite d'agresser.</p> <ul style="list-style-type: none">★ Faire le deuil que les relations soient idylliques ou parfaites.★ Cette patience se renforce quand je reconnais que l'autre a le droit de vivre.
<p>ATTITUDE DE SERVICE <i>L'amour rend service</i></p>	<ul style="list-style-type: none">★ Bonne personne, qui montre sa bonté par ses actes.★ Aimer c'est faire le bien.	<ul style="list-style-type: none">★ Le service montre que la patience est active, dynamique et non passive.★ Le service c'est la fécondité de l'Amour.
<p>L'AMOUR N'ENVIE PAS <i>L'amour ne jalouse pas</i></p>	<ul style="list-style-type: none">★ Dans l'amour on ne peut pas se sentir mal à l'aise en raison du bien de l'autre.★ L'amour nous fait sortir de nous-mêmes, l'envie nous porte à nous centrer sur notre moi.★ Cette même racine de l'amour, dans tous les cas, est ce qui me porte à m'opposer à l'injustice qui consiste en ce que certains ont trop et que d'autres n'ont rien.	<ul style="list-style-type: none">★ Accepter que l'autre puisse jouir d'un bon moment, reconnaître son droit au bonheur.★ Regarder avec le regard de Dieu le Père.★ Accepter que chacun ait des dons différents.★ Il permet donc de découvrir son chemin pour être heureux, permettant que les autres trouvent le leur.

<p>SANS FAIRE ÉTALAGE NI FANFARONNER <i>L'amour ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Désir de se montrer supérieur aux autres en les impressionnants de façon pédante ou/ et agressive. ★ Perte du sens des réalités vis à vis de soi-même. ★ Se penser supérieur donc écraser ★ Ce qui nous grandit c'est l'amour qui comprend, protège, sert de rempart au faible. 	<p>(...) car pour pouvoir comprendre, excuser, ou servir les autres avec le cœur, il est indispensable de guérir l'orgueil et de cultiver l'humilité.</p> <p>La logique de l'amour chrétien n'est pas celle de qui s'estime plus que les autres et a besoin de leur faire sentir son pouvoir.</p>
<p>AMABILITÉ <i>L'amour ne fait rien d'inconvenant</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ L'amour n'agit pas avec rudesse. ★ N'accepte pas la souffrance des autres. ★ Agit avec délicatesse et gratuité. ★ Il entre en relation avec une attitude qui n'est pas envahissante, renouvelle la confiance et le respect en attendant que l'autre ouvre son cœur. 	<ul style="list-style-type: none"> ★ Ne pas s'arrêter sur les limites de l'autre. ★ S'unir dans un projet commun. ★ Créer une relation durable qui permet de donner soi-même. ★ Réconforter, fortifier, stimuler encourager, consoler.
<p>DÉTACHEMENT <i>L'amour ne cherche pas son intérêt</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ S'aimer soi-même en vue d'aimer l'autre. ★ Songer non à son propre intérêt mais à celui de l'autre. ★ « Celui qui est dur pour soi-même, pour qui serait-il bon ? [...] Il n'y a pas homme plus cruel que celui qui se torture soi-même » (Si 14 5–6). 	<ul style="list-style-type: none"> ★ Il convient plus à la Charité d'aimer que d'être aimé. ★ Ne rien attendre en retour. ★ « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement » (Mt 10, 8).

<p>SANS VIOLENCE INTÉRIEURE <i>Il ne s'emporte pas</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Ici se réfère à une action intérieure d'indignation provoquée par quelque chose d'extérieur. ★ Elle est saine quand elle nous pousse à réagir devant l'injustice mais nuisible quand elle imprègne toutes nos attitudes devant les autres. 	<ul style="list-style-type: none"> ★ Regarder la poutre de notre œil. ★ Ne pas consentir à l'agressivité. ★ Faire la paix en famille. ★ Bénir dans son cœur l'autre, désirer son bien. ★ Demander à Dieu la libération et la guérison.
<p>LE PARDON <i>Il n'entretient pas de rancune</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Celui qui ne prend pas en compte le mal. ★ Attitude positive d'essayer de comprendre et de chercher à trouver des excuses à l'autre personne. ★ Apprendre à hiérarchiser les problèmes. ★ Appel à l'Esprit de sacrifice. ★ Nous avons été aimés en premier gratuitement par Dieu et sans condition. ★ Si nous acceptons que l'Amour de Dieu est inconditionnel, que la tendresse du Père n'est ni à acheter ni à payer, alors nous pourrions aimer par-dessus tout, pardonner aux autres, même quand ils ont été injustes avec nous. 	<ul style="list-style-type: none"> ★ Renoncer à scruter les erreurs des autres. ★ Renoncer aux désirs de vengeance et la recherche de ses propres droits. ★ Exige dans la famille un esprit de sacrifice, une ouverture du cœur de tous et de chacun. ★ Compréhension, tolérance, pardon, réconciliation. ★ Faire pour soi-même l'expérience du pardon et accepter de nous pardonner à nous même. ★ La famille doit être le lieu du pardon pour être un lieu de paix.

<p>SE RÉJOUIR AVEC LES AUTRES <i>Il ne se réjouit pas de ce qui est injuste, mais il trouve sa joie dans ce qui est vrai</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Attitude négative et méchante : se réjouir quand quelqu'un subit une injustice. ★ Attitude positive : ce qui est vrai → se réjouir du bien de l'autre, reconnaître sa dignité, ses capacités, ses œuvres bonnes. 	<ul style="list-style-type: none"> ★ Renoncer à chercher la compétition. ★ Donner avec joie. ★ Célébrer les choses bonnes dans la vie des autres. ★ Accepter de ne pas se comparer sans cesse.
<p>TOUT</p>	<p>La liste est complétée par quatre expressions qui parlent d'une totalité : "tout" ; excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout. Ainsi est mis en évidence avec force le dynamisme propre à la contre-culture de l'amour, capable de faire face à tout ce qui peut le menacer.</p>	
<p>L'AMOUR EXCUSE TOUT <i>Il supporte tout</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ★ Garder le silence sur le mal qu'il peut y avoir en l'autre. ★ L'Amour a le souci de l'image de l'autre (créée à l'image de Dieu). ★ ... même des ennemis ! ★ L'Amour cohabite avec l'imperfection et garde le silence devant les limites de l'être aimé. 	<ul style="list-style-type: none"> ★ Limiter le jugement. ★ Contenir le penchant à la condamnation, à la diffamation. ★ Éviter de porter atteinte à l'image de l'autre. ★ Montrer les bons côtés de l'autre au-delà de ses faiblesses et de ses erreurs, c'est à dire sans le réduire à celles-ci.

Pratique pédagogique du discernement et de l'accompagnement

Intervention du Père Jean-Luc VEDRINE

Dans cette journée qui nous rassemble, nous avons pris conscience que les expériences de foi de ceux qui demandent le mariage chrétien sont très diverses. Face à ces situations, le pape François nous invite à trouver des chemins pour les soutenir et les aider. Il me semble que le premier chemin qu'il nous faut emprunter est celui de l'Évangile. Il est d'ailleurs assez significatif de ce point de vue que le Pape François, dans chacun de ses documents, place l'Évangile au centre. Ainsi, dans *Amoris Laetitia*, il ne se contente pas de faire un état des lieux de la famille et du mariage dans le monde actuel. Ce regard qu'il n'omet pas est éclairé par la lumière de la Parole de Dieu. C'est d'elle que jaillissent les appels que nous percevons à vivre la famille à hauteur d'Évangile. Nous avons souhaité que celui-ci soit au centre de nos préoccupations d'aujourd'hui. Elle le sera jusqu'en cette dernière partie de notre journée où nous allons nous pencher sur les pratiques que nous mettons en œuvre pour accompagner les familles et tout particulièrement ceux qui nous demandent le mariage chrétien.

1. « Ils demeurèrent auprès d'eux » (Jn 1, 39)

Il est une question qui me taraude très souvent et qui a resurgi aujourd'hui dans ce forum durant lequel nous nous sommes occupés de la famille. Il est une question que je voudrais transmettre à nous tous qui demeurons auprès des familles puisque, qui que nous soyons, nous demeurons auprès des familles. Et, en cela, nous ne faisons rien d'autre que ce que nos devanciers ont eux-mêmes fait : Ils demeurèrent auprès de lui ce jour-là (Jn 1, 39). Les chrétiens sont là pour demeurer auprès de Lui, entendez dans le texte d'Évangile « Jésus ». Ils demeurent auprès de Jésus dont l'Évangile nous apprendra qu'il est mort sur la croix entouré de deux autres (cf. Jn 19, 18 : « Ils le crucifièrent et avec lui deux autres : un de chaque côté et au milieu Jésus »). Ils demeurent auprès de lui, Jésus dont Paul pourra dire que cette croix à laquelle il est pendu, est objet de scandale ou de folie. (cf. 1 Co 1, 23). Le spectacle est si peu glorieux que beaucoup de ceux qui s'étaient mis à sa suite, préféreront fuir et le laisser seul entouré de quelques femmes et du disciple qu'il aimait.

Nous aussi, donc, nous demeurons auprès de ces familles : famille qui se réjouit du mariage annoncé de leur fille, famille crucifiée qui demeure dans l'incompréhension devant l'annonce de l'homosexualité d'un fils qui ne comprend pas plus d'ailleurs, famille qui se relaie quotidiennement auprès d'une vieille maman atteinte d'Alzheimer, famille qui s'émerveille devant les premiers sourires de leur enfant... Pour nous tous,

ce ne sont pas simplement des situations auprès desquelles nous demeurons, des situations qui pourraient tout juste faire l'objet de brèves de comptoir. Il s'agit de bien plus que cela. Ce sont des hommes et des femmes, compagnons de nos routes auprès de qui nous demeurons. Pour moi, c'est Catherine et Jean-Louis qui m'annoncent le mariage de leur fils, c'est Béatrice et Richard qui se révoltent suite à l'annonce de l'homosexualité de Vincent, c'est Dominique et Catherine qui ont accompagné des années durant la maman de Dominique dans sa maladie, c'est Chloé et Fix qui sont si fiers de me présenter leur fille Gabrielle, c'est Paule qui s'engage auprès des femmes qui élèvent seules leurs enfants dans la cité où elle-même a élevé seule ses propres enfants, c'est Noëlle et Jacques qui gardent le contact avec Virginie rencontrée lors de la préparation des funérailles de sa maman. D'ailleurs nous la connaissons tous Virginie. C'est la petite voix qui répond à Claude François dans la chanson « le téléphone sonne ». C'est ... vous complétez vous-même.

Voilà que nous nous tenons auprès d'eux en fidélité à l'Évangile que nous avons reçu. Voilà ce que nous vivons tous qui que nous soyons évêque, prêtre, diacre, laïc, consacré. Et c'est ce geste que nous posons qu'il y a lieu d'interroger comme je l'ai annoncé précédemment. C'est ce geste qui me conduit à m'interroger en ces termes : Que faisons-nous en posant ce geste qui nous fait demeurer auprès d'eux ? Voilà bien la question à laquelle je voudrai essayer de répondre dans cette intervention.

2. Que faisons-nous ?

Depuis ce matin, nous cherchons à approfondir la réflexion qui a été menée dans notre Église lors de la consultation mondiale lancée par le pape François puis lors des deux synodes romains et enfin dans l'accueil et la réception qui nous incombe de l'exhortation *Amoris Laetitia*. L'idée de départ de ce forum était, d'après la lettre du père Nourrichard, de nous livrer à un véritable travail d'approfondissement et de discernement sur la pastorale familiale et plus particulièrement sur la pastorale du mariage. La question que je me pose : « Que faisons-nous ? » ne peut donc pas être prise à la légère. Nous ne pouvons pas en faire une simple question de procédure ou une question de forme qui nous apparaîtrait un peu secondaire. Car la posture, que nous adoptons en nous tenant ainsi au côté des familles, donne à voir ce que nous sommes ou plus exactement qui nous sommes. Le style, pour reprendre ici le mot de Christophe Théobald, que nous adoptons n'est pas qu'une manière de se comporter ; il manifeste combien nous avons pris au sérieux le style même de Jésus qui allait à la rencontre de ses contemporains, marchait pas à pas avec les hommes et les femmes de son temps, écoutait, encourageait, accompagnait, soulageait, guérissait, guidait, servait, enseignait...offrait sa vie pour eux. Nous le savons, Jésus fait sienne la pédagogie de Dieu lui-même telle qu'elle nous est révélée dans les Écritures. Est-ce aller trop loin que de dire que le style divin doit être l'exemplaire, au sens de

l'exemplarisme de Pierre de Bérulle, de notre propre style lorsque nous rencontrons les familles ? Est-ce aller trop loin que de dire qu'il convient que nous demeurions auprès des familles à l'exemple du Père et du Fils selon le témoignage de la première épître de Jean (4,16) : « *Et nous, nous avons reconnu l'amour que Dieu a pour nous, et nous y avons cru. Dieu est amour : celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui* » ? Nous le savons : celui qui, par excellence, demeure en Dieu et en qui Dieu demeure est Jésus lui-même. Ainsi, en Lc 2, 49, nous voyons Jésus s'étonner de la réaction de sa mère en ces termes : « *Pourquoi donc me cherchez-vous ? Ne saviez-vous pas que je dois être aux affaires de mon Père* ». Essayons donc de préciser ce qu'il en est de ce geste que nous posons lorsque nous rencontrons des familles et plus particulièrement des jeunes couples qui se préparent à la vie matrimoniale.

Permettez-moi une remarque qui me semble essentielle même si elle pourra surprendre certains d'entre nous. Je pense que beaucoup, parmi nous, donnent du temps, de l'énergie et sûrement beaucoup d'autres choses encore au service des jeunes couples. Nous manifestons un grand investissement dans la préparation des mariages que viennent solliciter ces jeunes couples. Loin de moi l'idée de vous démobiliser dans votre engagement. Cependant, après avoir lu *Amoris Laetitia*, je pense qu'il nous faut aller plus loin. Car, l'enjeu de ce que nous faisons n'est pas de préparer au mariage comme si le mariage était une fin en soi. Nous risquerions alors de nous dire que tout est accompli une fois le mariage célébré. Or, force est de constater que tout commence au contraire le jour du mariage. M'inspirant de ce qui se vit dans la démarche catéchuménale, il me semble préférable de parler en ces termes : préparons à la vie matrimoniale inaugurée par le mariage. Il en va bien ainsi au catéchuménat, nous préparons à la vie chrétienne inaugurée par les sacrements de l'initiation chrétienne que sont le baptême, l'eucharistie et la confirmation.

Tout l'intérêt de cette proposition est de situer notre démarche dans le temps dont le pape François ne cesse de dire qu'il est supérieur à l'espace. Nous ne pouvons pas nous contenter d'envisager notre présence auprès des personnes qui veulent mener la vie matrimoniale comme relevant d'une présence à court terme. Relisons ici le numéro 223 d'*Evangelii Gaudium* qui est très significatif de ce point de vue. Quelques remarques seront rendues nécessaires à la suite de cette lecture.

« Ce principe permet de travailler à long terme, sans être obsédé par les résultats immédiats. Il aide à supporter avec patience les situations difficiles et adverses, ou les changements des plans qu'impose le dynamisme de la réalité. Il est une invitation à assumer la tension entre plénitude et limite, en accordant la priorité au temps. Un des péchés qui parfois se rencontre dans l'activité socio-politique consiste à privilégier les espaces de pouvoir plutôt que les temps des processus. Donner la priorité à l'espace conduit à devenir fou pour tout résoudre dans le moment présent, pour tenter de prendre possession de tous les espaces de pouvoir et d'auto-affirmation. C'est cristalliser les processus et prétendre les détenir. Donner la priorité au temps, c'est s'occuper d'initier des processus plutôt que de posséder des espaces. Le temps ordonne les espaces, les éclaire et les transforme en

maillons d'une chaîne en constante croissance, sans chemin de retour. Il s'agit de privilégier les actions qui génèrent les dynamismes nouveaux dans la société et impliquent d'autres personnes et groupes qui les développeront, jusqu'à ce qu'ils fructifient en événement historiques importants. Sans inquiétude, mais avec des convictions claires et de la ténacité » (EG 223).

a. « Un moment pour tout » (Qo 3, 1)

Le pape François nous invite donc à travailler sur le long terme. Nous ne pouvons pas nous contenter d'être préoccupés par ce qui va se passer avant et le jour du mariage. Il convient d'être attentif à l'ensemble du temps durant lequel va se dérouler la vie matrimoniale. Nous savons que, dans nos vies déjà mais aussi dans celles des autres, tout ne se réalise pas en un jour. Il faut du temps laissé au temps afin que quelque chose se réalise. Pensez ici à la très belle méditation du sage biblique sur le temps. Ainsi, après avoir affirmé, dès le début de son livre, que tout est éphémère (Vanités des vanités, tout est vanité), Qohélet se livre un peu plus loin à une réflexion sur le temps. D'entrée de jeu, il déclare qu'*il y a un moment pour tout, et un temps pour chaque chose sous le ciel* (3, 1).

Un temps pour donner la vie, et un temps pour mourir ;
un temps pour planter, et un temps pour arracher.
Un temps pour tuer, et un temps pour guérir ;
un temps pour détruire et un temps pour construire.
Un temps pour pleurer, et un temps pour rire ;
un temps pour gémir, et un temps pour danser.
Un temps pour jeter des pierres, et un temps pour les amasser ;
un temps pour s'étreindre, et un temps pour s'abstenir.
Un temps pour chercher, et un temps pour perdre ;
un temps pour garder, et un temps pour jeter.
Un temps pour déchirer, et un temps pour coudre ;
un temps pour se taire, et un temps pour parler.
Un temps pour aimer, et un temps pour ne pas aimer ;
un temps pour la guerre, et un temps pour la paix. (3, 2–9)

Pour Qohélet, ainsi va la vie, tendue entre des situations opposées qui ne s'excluent pas l'une l'autre comme deux pôles extrêmes, mais qui se trouvent trop souvent réunies comme deux pôles qui s'attirent, tant dans la vie d'un individu que dans celle de tout groupe humain. C'est en faisant l'expérience de ces contraires que l'être humain a toujours accompli ses diverses activités et qu'il continuera de le faire. Avec un réalisme cru, Qohélet embrasse un bon nombre de situations qui affectent les personnes, comme naître et mourir, et d'activités reliées au travail, comme l'agriculture et la construction. Considérant l'énergie que les hommes investissent dans l'accomplissement de leurs tâches, Qohélet pose cette question cinglante : *Quel profit le travailleur retire-t-il de toute la peine qu'il prend ?* (3, 9) et il conclut comme dans un

verdict : *Ce qui est déjà été, ce qui sera déjà existé. Dieu recherchera ce qui a disparu* (3, 15).

b. Dieu « lent à la colère et plein d'amour » (Ps 145, 8)

Revenons au pape François dans *Evangelii Gaudium* pour une deuxième remarque. Le rapport au temps long nous conduit à vivre notre vie dans la patience. Tout ne se réalise pas d'un coup. La vertu de patience est requise pour mener à bien sa vie. Si vous ouvrez un dictionnaire, le *Robert* par exemple, vous pourrez lire les trois définitions suivantes de la patience : Vertu qui consiste à supporter les désagréments et les malheurs – Qualité qui fait qu'on persévère dans une activité, un travail de longue haleine sans se décourager - Disposition d'esprit d'une personne qui sait attendre en gardant son calme. Sans la pratique concrète de cette vertu – qualité – disposition, est-il possible de conduire son existence, sa vie matrimoniale pour ce qui nous préoccupe aujourd'hui ? Cette pratique concrète sera celle des époux dans leur vie matrimoniale et familiale aussi bien que la nôtre dans notre présence à leur côté. Rappelez-vous l'exhortation de Paul aux Thessaloniciens. Après avoir invité à la vigilance dans l'attente du Jour de Dieu, l'apôtre des nations exhorte l'Église de Thessalonique en ces termes : Ayez de la patience envers tous (1 Th 5, 14). La patience est présentée comme une exigence de la vie communautaire parmi d'autres exigences. Il me semble intéressant de percevoir que celle-ci fait suite à d'autres exigences qui n'ont pour but que d'encourager et de soutenir. Relisons ce verset 14 du chapitre 5 : « *Nous vous en prions, frères : avertissez ceux qui vivent de façon désordonnée, donnez du courage à ceux qui en ont peu, soutenez les faibles, soyez patients envers tous* ». La patience vient au terme de cette liste d'exigences. Relisons également ce que Jean de Patmos nous révèle sur ce qui se produit lorsque l'Agneau ouvrit le cinquième sceau :

« Et quand il ouvrit le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui furent égorgés à cause de la parole de Dieu et du témoignage qu'ils avaient porté. Ils crièrent d'une voix forte : « Jusques à quand, Maître saint et vrai, resteras-tu sans juger, sans venger notre sang sur les habitants de la terre ? » Et il fut donné à chacun une robe blanche, et il leur fut dit de patienter encore quelque temps, jusqu'à ce que soient au complet leurs compagnons de service, leurs frères, qui allaient être tués comme eux » (Ap. 6, 9–11).

Dans une situation de crise grave où certains sont conduits à la mort à cause de la Parole de Dieu, les vivants se révoltent contre l'inertie de Dieu : jusqu'à quand ? Il leur est répondu de patienter. L'exercice concret de la patience est reflet de la patience de Dieu lui-même. Ainsi, le sage invite à regarder ce qu'il en est de la patience de Dieu lui-même. Relisons en Si 18, 8–11 : « *Qu'est-ce que l'homme, et à quoi est-il bon ? Quel sens a le bien qu'il fait, quel sens a le mal ? La durée de sa vie est de cent ans tout au plus. Le moment du repos éternel est imprévisible pour chacun. Une goutte d'eau dans la mer, un grain de sable : voilà ses courtes années face à l'éternité. C'est pourquoi le Seigneur est patient avec les humains et répand sur eux sa miséricorde* ». Le sage qui

ne cesse de s'interroger sur l'homme et son devenir, en vient à reconnaître la patience de Dieu. Dans la vie matrimoniale et familiale, nous sommes invités à accueillir cette patience de Dieu qui ne cesse de supporter les désagréments et les malheurs ; et nous savons, à lire l'Écriture, ce qu'il en est des désagréments et malheurs qu'Israël a fait subir à son Seigneur. Nous sommes invités à accueillir la persévérance de Dieu à notre endroit. Nous sommes invités à confesser ce Dieu « lent à la colère et plein d'amour » (Ps 145, 8) que nomme le psalmiste et qui, ainsi, attend en gardant son calme.

c. Dans « la tension entre plénitude et limite » (EG 223)

Une troisième remarque va me permettre de souligner un élément important dont il nous faut tenir compte dans notre présence auprès des familles et des jeunes que nous accompagnons vers la vie matrimoniale à laquelle ils aspirent. Le pape François lance « *une invitation à assumer la tension entre plénitude et limite* ». Nous savons d'expérience qu'il y a toujours un écart entre l'idéal auquel nous aspirons tous et la réalité que nous vivons. Ceci est vrai aussi dans la vie évangélique. Nous aspirons tous à vivre de l'Évangile et pourtant nous connaissons les « limites », pour reprendre le mot de François, qui nous font nous tenir à distance de l'Évangile. Revisiter l'itinéraire de Pierre pourrait nous éclairer et nous permettre d'assumer cette tension. Lors de l'annonce du reniement de Pierre par Jésus, nous connaissons la réponse en forme de défense de ce dernier. Ainsi en Jn 13, 36–38 : « *Simon-Pierre lui dit : « Seigneur, où vas-tu ? » Jésus lui répondit : « Là où je vais, tu ne peux pas me suivre maintenant ; tu me suivras plus tard. » Pierre lui dit : « Seigneur, pourquoi ne puis-je pas te suivre à présent ? Je donnerai ma vie pour toi ! ».* Jésus répliqua : « *Tu donneras ta vie pour moi ? Amen, amen, je te le dis : le coq ne chantera pas avant que tu m'aies renié trois fois* » ; nous pouvons lire et constater le désir fort de Pierre de suivre Jésus jusqu'au bout et ainsi d'honorer les exigences de l'Évangile. La parole de Pierre est claire ; il n'a pas d'état d'âme qui le ferait hésiter. Non seulement, Jésus est interrogatif mais, il affirme le contraire. Si nous poursuivons la lecture de l'Évangile de Jean, vous savez aussi bien que moi ce que deviennent les bonnes intentions de Pierre : « *Simon-Pierre était donc en train de se chauffer. On lui dit : 'N'es-tu pas, toi aussi, l'un de ses disciples ?' Pierre le nia et dit : « Non, je ne le suis pas !'. Un des serviteurs du grand prêtre, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, insista : 'Est-ce que moi, je ne t'ai pas vu dans le jardin avec lui ?'. Encore une fois, Pierre le nia. Et aussitôt un coq chanta.* » (Jn 18, 25–27). Tout semble réduit à néant des intentions de Pierre. Nous pouvons ainsi aisément mesurer l'écart (ce que le pape nomme tension) entre plénitude qui s'exprime ici en terme de « suivre Jésus » jusqu'au bout et limite qui s'exprime ici dans ce « Pierre le nia ». L'Évangile nous enseigne aussi que ce reniement n'est en rien le terme de l'itinéraire de Pierre puisque Jésus lui-même remet à Pierre le soin du troupeau tout entier en Jean 21, 15–25 :

« Quand ils eurent mangé, Jésus dit à Simon-Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu vraiment, plus que ceux-ci ? » Il lui répond : « Oui, Seigneur ! Toi, tu le sais : je t'aime. » Jésus lui dit : « Sois le berger de mes agneaux. » Il lui dit une deuxième fois : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu vraiment ? » Il lui répond : « Oui, Seigneur ! Toi, tu le sais : je t'aime. » Jésus lui dit : « Sois le pasteur de mes brebis. » Il lui dit, pour la troisième fois : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? » Pierre fut peiné parce que, la troisième fois, Jésus lui demandait : « M'aimes-tu ? » Il lui répond : « Seigneur, toi, tu sais tout : tu sais bien que je t'aime. » Jésus lui dit : « Sois le berger de mes brebis. Amen, amen, je te le dis : quand tu étais jeune, tu mettais ta ceinture toi-même pour aller là où tu voulais ; quand tu seras vieux, tu étendras les mains, et c'est un autre qui te mettra ta ceinture, pour t'emmener là où tu ne voudrais pas aller. ». Jésus disait cela pour signifier par quel genre de mort Pierre rendrait gloire à Dieu. Sur ces mots, il lui dit : « Suis-moi. ». S'étant retourné, Pierre aperçoit, marchant à leur suite, le disciple que Jésus aimait. C'est lui qui, pendant le repas, s'était penché sur la poitrine de Jésus pour lui dire : « Seigneur, quel est celui qui va te livrer ? ». Pierre, voyant donc ce disciple, dit à Jésus : « Et lui, Seigneur, que lui arrivera-t-il ? ». Jésus lui répond : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Toi, suis-moi. ». Le bruit courut donc parmi les frères que ce disciple ne mourrait pas. Or, Jésus n'avait pas dit à Pierre qu'il ne mourrait pas, mais : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? ». C'est ce disciple qui témoigne de ces choses et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est vrai. Il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites ; et s'il fallait écrire chacune d'elles, je pense que le monde entier ne suffirait pas pour contenir les livres que l'on écrirait ».

3. Accompagner, discerner et intégrer les fragilités (AL 291–312)

Ces trois remarques nous disent toute l'importance du geste que nous posons chaque fois que nous demeurons auprès des familles et particulièrement auprès de ceux qui entendent unir leur vie et ainsi fonder eux-mêmes une famille. Une fois reconnue son importance, comme nous venons de le faire, intéressons-nous aux trois moments que le pape François nous invite à vivre chaque fois que nous posons ce geste. Quelles attitudes convient-il que nous adoptions lorsque nous demeurons auprès d'eux ? Pour ce faire, le pape François utilise trois verbes sur lesquels il convient que nous nous expliquions un instant. Les trois verbes que François utilise pour qualifier nos modes d'être auprès des familles et particulièrement des jeunes couples que nous rencontrons, lors du cheminement vers la vie matrimoniale, sont employés dans le 8^{ème} chapitre de l'exhortation apostolique. Mais, essayons de ne pas limiter notre pratique de ces mots aux seules « situations dites irrégulières » pour reprendre l'expression qu'il a utilisée dans une catéchèse du 25 juin 2015. Il me semble convenable de les mettre en pratique dans ces situations mais aussi en toutes circonstances.

En nous invitant à adopter ces trois attitudes qui caractérisent notre geste, le pape François nous presse de faire nôtre la posture du bon pasteur tel que nous le décrit l'Évangile de Jean en 10, 14–18 :

Moi, je suis le bon pasteur ; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme le Père me connaît, et que je connais le Père ; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cet enclos : celles-là aussi, il faut que je les conduise. Elles écouteront ma voix : il y aura un seul troupeau et un seul pasteur. Voici pourquoi le Père m'aime : parce que je donne ma vie, pour la recevoir de nouveau. Nul ne peut me l'enlever : je la donne de moi-même. J'ai le pouvoir de la donner, j'ai aussi le pouvoir de la recevoir de nouveau : voilà le commandement que j'ai reçu de mon Père.

Le bon pasteur est celui qui connaît ses brebis au sens biblique du mot. Il a une relation d'affection et d'amitié avec chacune. Il ne se contente pas de prendre soin des brebis qui sont dans la bergerie ; il a le souci de « *celles qui ne sont pas de cet enclos* ». L'évangéliste souligne ainsi l'universalité de l'œuvre du bon pasteur qui est venu pour que tous « *aient la vie et qu'ils l'aient en abondance* ». Précisons donc maintenant ce qu'il en est des trois composants que nous mettons, je le répète ici au risque de vous lasser, déjà en œuvre dans notre pratique qui nous fait demeurer auprès des familles et particulièrement des jeunes couples qui se préparent à la vie matrimoniale.

a. Accompagner

Il nous faut partir d'un constat qui découle de ce que nous avons déjà dit : toutes les familles sont en chemin. Aucune d'entre elles ne peut prétendre être arrivées au bout de la course qui lui est fixée. De plus, chacune d'entre elles est invitée à découvrir de ce qui la fait vivre, ce qui la met en joie, ce qui contribue à faire grandir chacun de ses membres. La vie matrimoniale et la vie familiale sont des chemins de croissance. Nous sommes appelés à grandir par et dans la vie matrimoniale et familiale. Il nous faut peut-être refaire nôtre le psaume de montée que les anciens d'Israël entonnaient en montant vers la ville Sainte, Jérusalem.

Psaume 121 :

Quelle joie quand on m'a dit : « Nous irons à la maison du Seigneur ! »

Maintenant notre marche prend fin devant tes portes, Jérusalem !

Jérusalem, te voici dans tes murs : ville où tout ensemble ne fait qu'un !

C'est là que montent les tribus, les tribus du Seigneur, là qu'Israël doit rendre grâce au nom du Seigneur.

C'est là le siège du droit, le siège de la maison de David.

Appelez le bonheur sur Jérusalem : « Paix à ceux qui t'aiment !

Que la paix règne dans tes murs, le bonheur dans tes palais ! »

A cause de mes frères et de mes proches, je dirai : « Paix sur toi ! »

A cause de la maison du Seigneur notre Dieu, je désire ton bien.

Comme le psalmiste, invitons ceux auprès de qui nous nous tenons, à accueillir cette joie qui est donnée. J'aime à dire chaque fois que je prépare des jeunes à la vie

matrimoniale : « qu'avez-vous reçu et que recevez-vous de l'autre particulièrement ? », les invitant à prendre au sérieux les paroles qu'ils prononceront au jour de leur mariage : « *Je te reçois comme époux ou épouse* ». Qu'est ce qui les met en joie ? Il nous faut aider à nommer la joie qui nous est faite. Il nous faut travailler à la nomination de la grâce comme a pu l'écrire le théologien nord-américain Donald Cozzens. Bien sûr, nous savons d'expérience que ce chemin de croissance, ce chemin de joie est semé d'embûches, de difficultés qui entraînent et font apparaître différences, faiblesses, contraintes, errance parfois même. Et c'est là qu'il importe, me semble-t-il, de nous rendre attentifs à l'invitation du pape. Il nous invite à une pastorale d'accompagnement qui rejoint chacun sur la route, là où il en est, en l'aidant à recueillir les consolations et les désolations et à répondre lui-même, à son pas, à l'appel qui lui est adressé de mener sa vie à hauteur d'Évangile.

Dans ces conditions, celui qui accompagne doit savoir reconnaître que la situation de chacun devant Dieu et sa vie de grâce est un mystère que personne ne peut connaître pleinement de l'extérieur et de manière ultime. L'accompagnement rappelle qu'il y a toujours un chemin possible parce que Dieu est toujours possible. L'accompagnement est réaliste, il aide à faire la vérité, mais il n'est pas jugement et ne se met pas à la place de l'autre. De ce point de vue-là, il est toujours nécessaire de revenir à l'Évangile qui, comme le dit le pape François dans *Evangelii Gaudium*, « propose de corriger et d'aider à grandir une personne à partir de la reconnaissance du caractère objectivement mauvais de ses actions (cf. Mt 18,15), mais sans émettre des jugements sur sa responsabilités et sa culpabilité (cf. Mt 7,1 ; Lc 6,37). (...) Un bon accompagnateur ne cède ni au fatalisme ni à la pusillanimité. Il invite toujours à vouloir se soigner, à se relever » (EG 172). Aussi bien un accompagnement suppose un regard respectueux, qui guérit, libère et encourage à mûrir. Il suppose de « s'exercer à l'art de l'écoute, qui est plus que le fait d'entendre » et de développer une « capacité de cœur » pour trouver le geste et la parole à partir desquels peuvent s'ouvrir des chemins pour une croissance (cf. EG 171).

C'est bien ainsi que Jésus opère avec les pèlerins d'Emmaüs en Luc 24, 13-35 :

Le même jour, deux disciples faisaient route vers un village appelé Emmaüs, à deux heures de marche de Jérusalem, et ils parlaient entre eux de tout ce qui s'était passé. Or, tandis qu'ils s'entretenaient et s'interrogeaient, Jésus lui-même s'approcha, et il marchait avec eux. Mais leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître. Jésus leur dit : « De quoi discutez-vous en marchant ? » Alors, ils s'arrêtèrent, tout tristes. L'un des deux, nommé Cléophas, lui répondit : « Tu es bien le seul étranger résidant à Jérusalem qui ignore les événements de ces jours-ci. » Il leur dit : « Quels événements ? » Ils lui répondirent : « Ce qui est arrivé à Jésus de Nazareth, cet homme qui était un prophète puissant par ses actes et ses paroles devant Dieu et devant tout le peuple : comment les grands prêtres et nos chefs l'ont livré, ils l'ont fait condamner à mort et ils l'ont crucifié. Nous, nous espérions que c'était lui qui allait délivrer Israël. Mais avec tout cela, voici

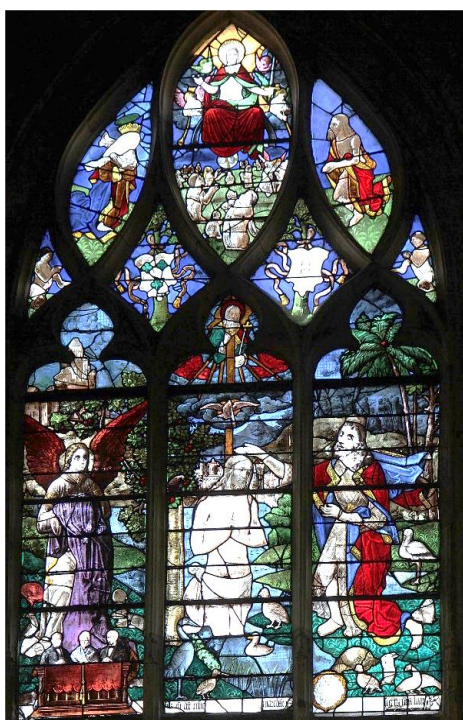
déjà le troisième jour qui passe depuis que c'est arrivé. À vrai dire, des femmes de notre groupe nous ont remplis de stupeur. Quand, dès l'aurore, elles sont allées au tombeau, elles n'ont pas trouvé son corps ; elles sont venues nous dire qu'elles avaient même eu une vision : des anges, qui disaient qu'il est vivant. Quelques-uns de nos compagnons sont allés au tombeau, et ils ont trouvé les choses comme les femmes l'avaient dit ; mais lui, ils ne l'ont pas vu. » Il leur dit alors : « Esprits sans intelligence ! Comme votre cœur est lent à croire tout ce que les prophètes ont dit ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît cela pour entrer dans sa gloire ? » Et, partant de Moïse et de tous les Prophètes, il leur interpréta, dans toute l'Écriture, ce qui le concernait. Quand ils approchèrent du village où ils se rendaient, Jésus fit semblant d'aller plus loin. Mais ils s'efforcèrent de le retenir : « Reste avec nous, car le soir approche et déjà le jour baisse. » Il entra donc pour rester avec eux. Quand il fut à table avec eux, ayant pris le pain, il prononça la bénédiction et, l'ayant rompu, il le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent, mais il disparut à leurs regards. Ils se dirent l'un à l'autre : « Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous, tandis qu'il nous parlait sur la route et nous ouvrait les Écritures ? » À l'instant même, ils se levèrent et retournèrent à Jérusalem. Ils y trouvèrent réunis les onze Apôtres et leurs compagnons, qui leur dirent : « Le Seigneur est réellement ressuscité : il est apparu à Simon-Pierre. » À leur tour, ils racontaient ce qui s'était passé sur la route, et comment le Seigneur s'était fait reconnaître par eux à la fraction du pain.

De cette page d'Évangile bien connue par chacun, nous pouvons dégager quelques manières de faire qui peuvent informer nos propres manières d'accompagner. L'accompagnement de Jésus peut constituer un modèle de notre propre accompagnement. Sur cette route d'Emmaüs, Jésus rejoint deux hommes dont un seul est nommé, Cléophas, lesquels sont pour le moins désorientés. Jésus marche avec les désorientés de la vie. Il fait route avec ceux qui sont découragés et déçus après avoir entretenu tant d'espairs. Jésus entre à nouveau dans leur vie mais « *leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître* ». Par manque de foi, ils ne peuvent reconnaître Jésus qui se révélera au terme de la route, dans la fraction du pain, comme étant celui qui est présence réelle et permanente de Dieu qui libère. Jésus ne reste pas indifférent à leur situation ; il se laisse interroger par eux et il les guide dans leur chemin de vie et de foi, vers la reconnaissance que la douleur et la mort ne sont pas le dernier mot de l'histoire des hommes. Il va les aider à creuser leurs attentes en interprétant ce qui est survenu à Jérusalem ces derniers jours. Il les invite à se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu qui vient leur révéler « *ce qui le concernait* ». Ceci nous renvoie à la place que nous laissons à la Parole de Dieu dans notre accompagnement. Le cheminement que Jésus fait avec eux les conduit jusqu'à la confession de foi que Dieu est celui qui sauve. C'est dans ce sens que le pape François a pu écrire dans *Amoris Laetitia* que la Parole de Dieu « *ne révèle pas comme une séquence de thèses abstraites, mais comme une compagne de voyage, y compris pour les familles qui sont en crise ou sont confrontées à une souffrance ou à une autre, et leur montre le but du chemin* » (AL 22).

b. Discerner

Venons-en à la question du discernement. Celui-ci est un art, autrement dit, une pratique qui a trait à un savoir-faire qui suppose adresse et habileté. De ce fait, il faudra vous exercer à cet art, à ce savoir-faire. Nous n'avons jamais fini de cultiver un art ; il y faut discipline, écoute, attention, respect etc... Discerner consiste dans l'art de faire les distinctions nécessaires pour connaître ou agir. Il est encore question ici de la manière de mener notre vie. Par notre accompagnement, nous aurons à cœur d'aider ceux qui se préparent à la vie matrimoniale mais aussi ceux qui sont engagés dans cette vie matrimoniale, à conduire leur vie en opérant les distinctions indispensables.

Nous savons que la vie chrétienne est avant toute chose, vocation. Ce qui est premier n'est pas ce que nous réalisons mais l'appel que Dieu nous adresse. Je voudrai vous inviter ici à relire ce que les pères du second concile du Vatican nous disent de l'appel universel que Dieu nous adresse :



« Le Christ Seigneur, grand prêtre d'entre les hommes (cf. He 5, 1–5) a fait du peuple nouveau « un Royaume, des prêtres pour son Dieu et Père » (Ap 1, 6 ; 5, 9–10). Les baptisés, en effet, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint, de façon à offrir, par toutes les activités du chrétien, autant d'hosties spirituelles, en proclamant les merveilles de celui qui, des ténèbres, les a appelés à son admirable lumière (cf. 1 P 2, 4–10). C'est pourquoi tous les disciples du Christ, persévérant dans la prière et la louange de Dieu (cf. Ac 2, 42–47), doivent s'offrir en victimes vivantes, saintes, agréables à Dieu (cf. Rm 12, 1), porter témoignage du Christ sur toute la surface de la terre, et rendre raison, sur toute requête, de l'espérance qui est en eux d'une vie éternelle (cf. 1 P 3, 15) ».

Voilà bien l'appel que nous avons reçu : être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint. Pour les pères conciliaires, cela ne peut se réaliser qu'en nous offrant à Dieu par toutes les activités qui sont nôtres y compris la vie matrimoniale et familiale.

La finalité ultime du mariage et de la vie matrimoniale et familiale réside dans la réponse à cet appel premier que nous avons reçu. Pour un chrétien, il s'agit donc de découvrir comment répondre à l'appel de Dieu et trouver pour notre bonheur ce qui est bien, « *ce qui plaît au Seigneur* » (Ep. 5, 10). Saint Paul le dit clairement : il s'agit de se laisser transformer par Dieu et d'acquérir une « *intelligence nouvelle* » pour pouvoir « *discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est*

parfait » (Rm. 12, 2). Inspirée par l'Esprit, cette « intelligence de cœur » est une sagesse pratique permettant de faire dans nos vies les choix conformes à l'Évangile. Elle permet de bien percevoir et hiérarchiser les divers éléments d'une situation donnée, de juger des esprits qui nous inspirent « *pour voir s'ils viennent de Dieu* » (1 Jn. 4, 1). Les exercices spirituels de Saint Ignace de Loyola sont une école de discernement spirituel. Dans la vie morale toujours complexe, qui ne se réduit pas à l'application immédiate des normes, le discernement permet de repérer les inévitables conflits de devoirs et de prendre en compte les circonstances et l'histoire personnelle de chacun pour prendre les décisions « *ajustées* » à l'amour et à l'appel personnel que Dieu nous adresse. Dans l'exhortation, le pape emploie ce terme à de nombreuses reprises pour insister sur les distinctions à faire selon la diversité des situations familiales, de manière à faire la vérité et à trouver les solutions adaptées à chaque cas.

L'apôtre Paul insiste sur l'importance du discernement. Les communautés chrétiennes, issues du monde païen, doivent être aidées à accueillir l'*éthos* de leur culture en triant en son sein ce qui est conforme ou non à l'esprit du Christ. A la fin de l'épître aux Thessaloniens, il les exhorte : « *N'éteignez pas l'Esprit, ne méprisez pas les prophéties, mais discernez la valeur de toute chose : ce qui est bien, gardez-le ; éloignez-vous de toute espèce de mal* » (1 Th. 5, 19–22). Paul invite donc à faire le tri à la manière de l'auteur du Deutéronome :

« Vois ! Je mets aujourd'hui devant toi ou bien la vie et le bonheur, ou bien la mort et le malheur. Ce que je te commande aujourd'hui, c'est d'aimer le Seigneur ton Dieu, de marcher dans ses chemins, de garder ses commandements, ses décrets et ses ordonnances. Alors, tu vivras et te multiplieras ; le Seigneur ton Dieu te bénira dans le pays dont tu vas prendre possession. Mais si tu détournes ton cœur, si tu n'obéis pas, si tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir, je vous le déclare aujourd'hui : certainement vous périrez, vous ne vivrez pas de longs jours sur la terre dont vous allez prendre possession quand vous aurez passé le Jourdain. Je prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : je mets devant toi la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. Choisis donc la vie, pour que vous viviez, toi et ta descendance, en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix, en vous attachant à lui ; c'est là que se trouve ta vie, une longue vie sur la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob ».

Il faut choisir la vie, opter pour la vie en discernant la vie de la mort, le bonheur du malheur. Ce tri suppose bien un accueil des normes et des valeurs courantes mais aussi une vérification et un discernement. Dans l'épître aux Romains, Paul demande aux chrétiens de ne pas se modeler au monde présent mais d'effectuer un exercice critique d'intelligence : « *Ne prenez pas pour modèle le monde présent, mais transformez-vous en renouvelant votre façon de penser pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait* » (Rm 12, 2).

c. Intégrer les fragilités

Le chapitre VIII est un vibrant plaidoyer à « *une logique d'intégration* » à l'égard de tous couples et de toutes familles même les plus « *irrégulières* ». Le pape prend fortement position, en rappelant « *quelque chose dont (il) a voulu faire part clairement à toute l'Église pour que nous ne nous trompions pas de chemin* » (AL 296). Il nous rappelle que la route de Jésus était celle de la miséricorde et que celle de l'Église est « *de ne condamner personne éternellement* » (AL 296). Au contraire, l'Église est fortement invitée à « *aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale* » (AL 297). Dans les situations difficiles, l'Église a à cœur de consoler, d'intégrer plutôt que de juger et elle doit accueillir et mettre en valeur les souffrances. La communauté chrétienne est appelée à accompagner les personnes en situation de fragilité. La logique est celle de l'intégration de tous. Certains verront peut-être et ont vu dans ce positionnement un renoncement à la théologie de l'Église. Or, en disant ce qu'il dit, François n'entend pas voir l'Église renoncer à proposer l'idéal complet du mariage, bien au contraire. Il nous faut inlassablement proposer à tous l'idéal du mariage chrétien et de la famille chrétienne. Ce que nous avons entendu ce matin doit demeurer au cœur de notre pastorale des familles.

Mais, nous devons aller un peu plus loin, en fidélité à l'Évangile de la Miséricorde. Le pape François nous invite à prendre aussi en compte dans notre pastorale les plus fragiles d'entre nous. L'Église, avec le pape François, entend bien demeurer attentive à ceux et celles qui sont sur le bord du chemin comme nous l'indique Saint Luc en 10, 30 : « *Jésus reprit la parole : Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba sur des bandits ; ceux-ci, après l'avoir dépouillé et roué de coups, s'en allèrent, le laissant à moitié mort* ». C'est à une attention particulière à cet homme blessé que nous sommes ici conviés. Cette attention à laquelle nous sommes requis nous conduit à faire tout ce travail que le samaritain de l'Évangile accomplira. Il ne se contente pas de le regarder. Il œuvre jusqu'à le conduire à l'auberge la plus proche après l'avoir pansé et soigné. Il le remet sur le chemin de la commune humanité. Jésus vient ainsi nous montrer combien est indispensable ce travail d'intégration ou de réintégration. Nous retrouvons la même attitude de Jésus à l'endroit du lépreux après qu'il ait quitté Capharnaüm dans l'évangile de Marc (1, 39–45) :

Et il parcourut toute la Galilée, proclamant l'Évangile dans leurs synagogues, et expulsant les démons. Un lépreux vient auprès de lui ; il le supplie et, tombant à ses genoux, lui dit : « Si tu le veux, tu peux me purifier. » Saisi de compassion, Jésus étendit la main, le toucha et lui dit : « Je le veux, sois purifié. » À l'instant même, la lèpre le quitta et il fut purifié. Avec fermeté, Jésus le renvoya aussitôt en lui disant : « Attention, ne dis rien à personne, mais va te montrer au prêtre, et donne pour ta purification ce que Moïse a prescrit dans la Loi : cela sera pour les gens un témoignage. » Une fois parti, cet homme se mit à proclamer et à répandre la nouvelle, de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer

ouvertement dans une ville, mais restait à l'écart, dans des endroits déserts. De partout, cependant, on venait à lui ».

Par cette invitation à aller se montrer au prêtre, Jésus, se montrant fidèle aux prescriptions de la Loi, sert la réintégration du lépreux dans la communauté d'Israël. Il doit être bien clair que ce travail de réintégration ne peut pas être fait à la légère. Il ne m'appartient pas de fixer les modalités concrètes de celle-ci. Mais, ce que j'entends ici souligner c'est l'indispensable travail qu'il nous faut accomplir pour que tous trouvent une juste place dans l'Église.

Par ailleurs, il me semble indispensable d'élargir le champ de ce travail d'intégration au-delà des seules situations dites irrégulières. Je voudrais le faire en revenant sur ce qui nous a été dit des couples que nous accueillons. Combien de nos contemporains ne s'adressent à l'Église que lorsqu'ils ont besoin d'elle pour célébrer un sacrement. Et bien souvent, ces demandes ne sont que bien peu habitées par la foi. Toutefois et de manière plus réjouissante, nous pouvons faire un autre constat. Vous savez aussi bien que moi qu'il n'est pas rare que lorsque notre accueil de ces couples malhabiles dans l'expérience chrétienne se passe bien, ils demandent un peu plus. Nous constatons aussi qu'arrivent des demandes de sacrement de l'initiation chrétienne à partir de la préparation à la vie matrimoniale. Il me semble que, dans l'esprit du pape François, ce travail d'intégration *favorise* également ces situations. Nous devons aider, soutenir, accompagner tous ceux qui maladroitement, en balbutiant, n'entendent qu'une chose pour chercher à nous rejoindre. Ainsi, dans le discours qu'il a prononcé lors de l'audience avec les membres du tribunal de la Rote romaine, le 21 Janvier 2015, François a pu souligner cette dimension de l'intégration :

*« La communauté chrétienne est appelée à accueillir, accompagner et **aider les jeunes couples, en leur offrant des occasions et des instruments adéquats — à partir de la participation à la Messe dominicale —, pour soigner leur vie spirituelle aussi bien au sein de la vie familiale que dans le cadre de programmes pastoraux en paroisse ou dans des associations.** Souvent, les jeunes époux sont laissés à eux-mêmes, peut-être du simple fait qu'on les voit moins en paroisse; cela arrive surtout avec la naissance des enfants. Mais c'est justement dans ces premiers moments de la vie familiale qu'il faut **assurer une plus grande proximité et un fort soutien spirituel, également dans l'œuvre éducative des enfants, à l'égard desquels ils sont les premiers témoins et les porteurs du don de la foi.** Dans le chemin de croissance humaine et spirituelle des jeunes époux, il est souhaitable qu'il y ait des groupes de référence dans lesquels pouvoir effectuer un chemin de formation permanente: à travers l'écoute de la Parole, la confrontation sur les thèmes qui concernent la vie des familles, la prière et le partage fraternel ».*

Nous devons entendre cet appel du pape François à soutenir les jeunes couples (et peut-être aussi les plus anciens) dans leur vie chrétienne. Prenons le temps de marcher avec les jeunes couples au-delà de la seule célébration du mariage. Il faut assurer cette proximité indispensable que demande le pape. Il faut aider chacun à

devenir sujet de sa vie matrimoniale mais aussi de sa vie chrétienne « *de façon consciente, active et fructueuse* ».

4. Quelques mots de conclusion

Je suis parti d'une question sur nos pratiques : que faisons-nous ? Je vous ai proposé un itinéraire qui peut être lu comme un exode, une traversée. Or, nous savons que toute traversée, tout exode déplace, pour chacun de nous, des choses. Je voudrai, en guise de conclusion, vous demander : qu'est-ce que notre traversée a pu faire bouger, déplacer ? Avec quoi allez-vous repartir ? Quels appels cette journée a-t-elle servi pour vous-même bien sûr mais aussi pour tous ceux avec qui vous cheminez dans la vie et dans la foi ?



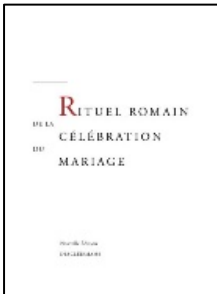
Ne soyez pas effrayés devant ce qui vous attend. Le chantier peut nous paraître immense et au-dessus de nos moyens. Mais, je voudrais vous dire une dernière chose pour vous permettre de mesurer que l'urgence des questions que nous avons traitées est tout relative. Quelques années avant la révolution française, à Aix en Provence, s'est réuni un synode diocésain. Au terme de celui-ci, l'archevêque de l'époque a promulgué la loi synodale. Dans celle-ci, il exhortait déjà ceux qui avaient la responsabilité de préparer les mariages à le faire avec toutes les exigences d'écoute et d'attention qui s'imposent en pareille situation.

Outils pour prolonger la réflexion

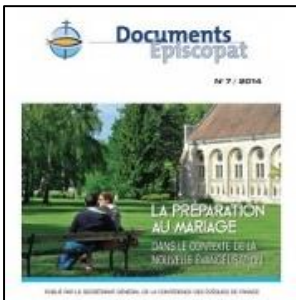


Pape François, Exhortation apostolique **Amoris Laetitia**, 19 mars 2016.

La Joie de l'amour, Édition présentée et annotée d'*Amoris Laetitia* sous la direction du Service national Famille et Société, la Conférence des évêques de France, le Centre Sèvres, Facultés jésuites.



Le Rituel romain de la célébration du mariage. Il contient les rites (paroles et gestes) de la célébration à l'Église. C'est un bon outil à s'approprier pour les équipes d'accompagnement mariage. Le Rituel comprend les notes **Préliminaires** (Éléments de la théologie du mariage et conseils pastoraux) et 3 parties (La célébration du mariage, au cours de la messe, en dehors de la messe, entre une personne catholique et une personne catéchumène ou non chrétienne).



Documents Épiscopat N° 7 : La préparation au mariage dans le contexte de la nouvelle évangélisation. Travail du Conseil permanent des évêques de France à la suite des échanges des évêques en Assemblée autour de deux questions : 1) Quels éléments essentiels devraient apparaître dans une préparation au mariage, pour favoriser la rencontre avec le Christ et son Église ? 2) Quels points de repère aimeriez-vous donner aux divers

acteurs pastoraux concernés par cette préparation, pour les aider dans leur tâche ? (En particulier les couples non catéchisés »). Contenu : orientations et points de repère / Réflexions sur la préparation au mariage dans le contexte actuel, avec une attention aux couples non catéchisés / Des conversions à vivre, tout particulièrement les acteurs pastoraux pour la préparation au mariage.



Le mariage chrétien à l'heure d'Amoris laetitia. Les repères du rituel, sous la direction d'Hélène Bricout, *Institut Catholique de Paris* et Isabelle Haniquaut, *Diocèse de Créteil*.

Document pour les équipes de préparation au mariage, qui souhaitent approfondir le sacrement de mariage par **les rites de la célébration**, un abrégé et un cahier pédagogique, deux documents illustrés et complémentaires de ces fiches en ligne, peuvent être envoyés sur demande à : Diocèse de Créteil - Pastorale des familles - 2, rue Pasteur Vallery-Radot, 94000 Créteil - pastorale.familiale@eveche-creteil.cef.fr

Fiches à télécharger sur : <https://catholiques-val-de-marne.cef.fr/mariage/index.html>

Aide-mémoire pour remplir le dossier administratif et *pastoral* en vue du mariage

Voici quelques notes explicatives inspirées par un document du bureau des mariages de la zone apostolique de Paris.

AVANT D'ACCEPTER LA PRÉPARATION ET DE FIXER UNE DATE POUR LE MARIAGE

> Il faut établir avec précision la situation des fiancés tout au début de la préparation : mariage antérieur (en certains cas, le mariage, même uniquement à la mairie est valide), chrétiens orientaux, enfants d'une précédente union... **Il vaut mieux demander les actes dès les premières rencontres pour éviter de découvrir un empêchement ou une difficulté quelques semaines avant le mariage.**

> Pour les cas particuliers, contactez le bureau des mariages du diocèse (actuellement la chancellerie) qui vous dira s'il y a des solutions possibles.

Remarques à propos des dossiers

> Sauf problème particulier, n'envoyer le dossier que lorsqu'il est complet. Bien en avance, si possible, surtout pour l'étranger et pour les cas difficiles.

> Il est bon de conserver une photocopie du « dossier administratif » (feuille double), surtout quand il est envoyé à l'étranger ou en dernière minute. Les dossiers perdus doivent être reconstitués.

> En fin d'année pastorale, aux registres de mariage, joindre la liste des baptêmes hors paroisse, des admissions à la pleine communion, les premières communions, des professions de foi, des confirmations et des sépultures.

1 EN-TÊTE

- Mettre les prénoms en minuscules et le nom de famille en majuscules lisibles, **conformément aux actes de naissance de l'état civil.**
- Identifier très précisément le diocèse où sera célébré le mariage, notamment pour les pays étrangers.

2 À compléter par la paroisse

3 PRÉPARATION

Responsable : Il s'agit ici d'un prêtre ou d'un diacre qui doit signer le dossier et, éventuellement faire les demandes de dispenses ou d'autorisation (à distinguer des personnes qui suivent aussi le couple dans sa préparation spirituelle et dont on peut mettre les noms et coordonnées, en plus du prêtre ou du diacre).

- Indiquer le nom et la fonction de ce responsable, et **le nom de la paroisse à laquelle il est rattaché**, avec les adresses postale et électronique et le numéro de téléphone.

- Dates des rencontres avec les fiancés : indiquer au moins le mois de la première rencontre, puis le nombre.
- **N'oubliez pas la publication des bans**, certains diocèses l'exigent. Par oral, par affichage ou publication dans la feuille paroissiale des prénoms et noms des fiancés, sauf si ceux-ci demandent, pour des raisons de discrétion, la dispense de publication des bans. **La publication des bans concerne aussi les mariages célébrés hors de votre paroisse**, même si un seul des fiancés y habite. **Ne pas publier les bans sur le site internet de la paroisse** pour respecter le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD).
- **Le certificat de mariage civil doit être présent dans le dossier** s'il a déjà été célébré. S'il ne l'a pas été, il faut que les fiancés l'apportent le jour du mariage.

4 DOCUMENTS JOINTS AU DOSSIER Récapitulatif des pièces à joindre.

Vous trouverez les explications pour certaines pièces de la liste du dossier dans les paragraphes ultérieurs (6 à 10).

- **Déclarations d'intention en général**
 - **Chacun des fiancés doit établir sa propre déclaration personnelle, datée et signée**, manuscrite si possible, et comportant les éléments importants des modèles imprimés qui peuvent toujours être utilisés en cas de nécessité. Pas de déclaration commune aux deux fiancés. Il ne s'agit pas d'une lettre de l'un à l'autre, mais d'un document exprimant le sens de l'engagement de leur mariage dans l'Église. Eviter des détails ridicules (rendre heureux leur vieux chat) ou scabreux (les détails de leur première nuit commune), c'est un texte sérieux.
 - **La déclaration doit faire mention explicitement des quatre « piliers » du mariage : liberté, indissolubilité, fidélité, fécondité qui inclut la volonté de faire baptiser les enfants et leur éducation catholique.**
 - **Le responsable de la préparation contresigne** les déclarations d'intention.
- **Déclarations d'intention dans le cas d'un mariage avec un baptisé non-catholique (Mariage MIXTE) ou avec un non-baptisé (Mariage DISPAR).** Il existe 4 formulaires spécifiques.

Le non-catholique/non baptisé est appelé à reconnaître les quatre « *piliers* » du mariage, spécialement l'indissolubilité, surtout si sa religion permet le divorce. Il doit préciser qu'il a été informé de l'engagement de son conjoint quant au baptême et à l'éducation religieuse des enfants dans l'Église catholique. Il promet de ne pas y mettre obstacle mais s'il s'y refuse, il convient de faire spécialement attention, de lui faire expliquer son refus : en ce dernier cas, certains diocèses s'opposent au mariage. Pour cela, il convient d'utiliser les modèles ou de s'en inspirer pour une rédaction personnelle. **NE PAS OUBLIER de faire effectuer le choix dans la déclaration imprimée entre les deux versions du n° 4.** Le catholique

doit aussi s'engager à rester fidèle à sa foi et à faire baptiser et éduquer ses enfants dans l'Église catholique.

- **AUTORISATION du curé de la paroisse des fiancés (ou de l'évêché) de célébrer hors de la paroisse.** Son intérêt est d'attester qu'ils ont pris contact avec leur paroisse territoriale. Dans certains cas, cela peut révéler qu'ils ont déjà fait des démarches dans la paroisse de leur(s) domicile(s) et que ces dernières ont abouti à un refus de célébrer, refus qu'ils veulent passer sous silence.

5 DOSSIER à envoyer par l'évêché à M. le Curé de ...

Il est bon d'obtenir le **nom de la paroisse et non de la commune** où sera célébré le mariage et si possible le nom du curé ainsi que les adresses postale et électronique de la paroisse.

6 ÉTAT CIVIL

Actes de naissance

- **Copie d'acte de naissance : TOUJOURS COPIE INTÉGRALE de l'acte de naissance et non pas un extrait** (Légalement 6 mois d'ancienneté avec une tolérance d'un an), **ni même un extrait avec mentions marginales**, car cet extrait ne comprend pas toutes les mentions. **Faire comprendre aux fiancés que le dossier est confidentiel** qu'il n'est lu que par le préparateur et, éventuellement, par le Tribunal en cas de demande de nullité. Les fiancés doivent avoir assez confiance dans le prêtre ou le diacre pour ne pas lui cacher des situations douloureuses : adoption, naissance hors mariage...

Parfois les fiancés disent qu'il est très difficile d'obtenir des actes récents car ils refusent de payer une taxe demandée dans certains pays. Il faut donc insister. Les originaux doivent toujours être joints au dossier.

- **Copie d'acte de naissance pour les étrangers ou personnes nées à l'étranger** dont les pays d'origine délivrent avec difficulté un état civil pour diverses causes ou quand les actes de naissance ne comportent pas de mentions marginales, contactez la Chancellerie.

7 CÉLIBATAIRE. Si un mariage civil a déjà été célébré, il faut souligner « **non** », et porter le nom de l'épouse et remplir la date et le lieu de cette union civile.

En cas de veuvage, renseigner les rubriques et fournir un acte attestant le décès.

8 DIVORCÉ CIVIL L'enquête d'état libre réalisée par la chancellerie du diocèse de mariage aboutira à un **certificat d'état libre**. Elle est prévue en cas de précédent mariage civil ou religieux avec une personne encore vivante. Les divorcés doivent apporter une copie intégrale de l'acte du premier mariage civil.

9 ÉTAT RELIGIEUX. Il faut préciser : religion « *catholique* », ou « *non baptisé* », « *religion réformée* », « *catéchumène* », etc.

- **Exiger une « COPIE D'ACTE DE BAPTEME POUR MARIAGE », un simple certificat de baptême ne suffit pas** (Légalement 6 mois d'ancienneté avec une tolérance d'un an). C'est au préparateur de le demander et de le recevoir directement ; REFUSER ABSOLUMENT LES COPIES D'ACTE DE BAPTÊME REMISES DIRECTEMENT PAR LES FIANCES.

Pour les actes de baptêmes célébrés dans un diocèse étranger, les demander à ce diocèse et non à la paroisse de baptême. Parfois les fiancés disent qu'il est très difficile d'obtenir des actes de baptême, il convient d'insister.

En cas de réelle impossibilité, il faut chercher à rassembler des éléments de preuve, des témoignages et faire prêter un **serment supplétoire** (Modèle dans le *Directoire* p 115). Ce serment doit être prêté sur l'Évangile, devant le Curé, un prêtre ou un diacre, idéalement par les parents ou parrains, à défaut par des personnes les connaissant bien depuis longtemps ou des clercs ou religieux les ayant connus... Normalement le serment de deux personnes est nécessaire.

Certains baptêmes hors de l'Église catholique sont valides, d'autres non. En cas de doute, contactez la chancellerie.

Remarque : « L'Église » **Sainte Marie du Mont Saint Aignan** est schismatique mais ses baptêmes sont valides. On peut appliquer la règle concernant les mariages mixtes.

- **En cas de précédent mariage** religieux : demander le certificat de décès au fiancé(e) ou l'enquête de non-mariage religieux à la chancellerie.

10 POINTS PARTICULIERS

- **Mariage seulement civil** (Voir point 8).
- **Nullité ou dispense d'un mariage religieux antérieur** (Voir point 9).
- **AUTORISATION** ou **ACCORD de l'Ordinaire du lieu**. Dans quels cas et pour qui ?
- **Quand il y a un ou plusieurs enfant(s) mineur(s) d'une précédente union.** Demandez le formulaire d'autorisation à la chancellerie. Le préparateur doit s'assurer que le parent de cet enfant remplit ses obligations. Bien souvent, ce n'est qu'en lisant les déclarations d'intention que l'existence d'enfants antérieurs est révélée. Il est souvent utile de préciser si l'enfant a été baptisé, principalement dans les dossiers avec demande de dispense ou d'autorisation (mariage dispar ou mixte).
- **Pour les mariages mixtes (avec un baptisé non catholique). C'est pour la partie catholique que le prêtre ou le diacre demande l'autorisation.** La demande doit comporter clairement les éléments spécifiques, et particulièrement l'engagement du catholique à faire tout son possible **pour permettre le baptême et l'éducation**

catholique des enfants ; par exemple : réelle adhésion aux quatre piliers et acceptation loyale du baptême catholique des enfants. Ne pas s'en tenir aux stéréotypes comme « *risque de mariage uniquement civil* » ou « risque de dépeuplement » ...

- **DISPENSES d'empêchements.** Dans quels cas et pour qui ?
- **Disparité de culte (avec un non-baptisé).** C'est pour la partie catholique que le préparateur la demande. La déclaration doit comporter clairement les éléments spécifiques et particulièrement **l'accord des fiancés** concernant le baptême et l'éducation catholique des enfants. (Voir les déclarations d'intention). Ne pas s'en tenir aux stéréotypes comme « *risque de mariage uniquement civil* » ou « risque de dépeuplement » ... Par exemple : réelle adhésion aux quatre piliers et acceptation loyale du baptême des enfants. D'excellents motifs sont évidemment le baptême réalisé ou prévu de façon précise et proche d'enfants nés du couple, ou le catéchuménat de la partie non-baptisée (cf.n° 10). Pour le mariage islamo-chrétien, voir le document de la CEF.
- **Dispense de forme canonique.** Lorsque le mariage n'est pas célébré devant un ministre de l'Église catholique (c'est un cas très rare), il faut la demander **avant le mariage civil**. Il faut en parler au chancelier dès le début de la préparation.

11 ATTESTATION DU PRÊTRE OU DU DIACRE

- **Remettre ici son nom**, de manière lisible (Le même qu'au n° 3) avec **le cachet de sa paroisse ou de sa communauté**.
- **Si vous avez des doutes sérieux sur la maturité de l'un des fiancés, des réserves graves sur la validité du mariage** : n'hésitez pas à l'expliquer par écrit et de déposer ce courrier dans le dossier SOUS ENVELOPPE FERMÉE. D'où l'importance de ne pas remettre le dossier aux fiancés.

12 Cadre réservé à l'évêché.

13 TÉMOINS

Ne pas oublier de mentionner les **prénoms et noms** des témoins (2 au minimum).

14 DÉLÉGATION ÉVENTUELLE. Le **curé du lieu de la célébration** doit la donner **avant le mariage**. Se rappeler que seuls le curé et les vicaires nommés ont les pouvoirs permanents pour célébrer les mariages. La délégation est requise pour les autres prêtres, **même en résidence durable dans le diocèse ou pour les prêtres étudiants**.

CONTACTS

Chancelier : P. Jean-Denis CHALUFOUR - 02 32 62 82 23 - chancelier@evreux.catholique.fr

Secrétariat : M. Guillaume LEANDRI - 02 32 62 82 29 - chancellerie@evreux.catholique.fr

Centre diocésain Saint Jean 11 bis rue Jean Bart – CS 40165 – 27001 EVREUX Cedex

**Jésus, Marie et Joseph
en vous, nous contemplons la splendeur de l'amour vrai,
en toute confiance nous nous adressons à vous.
Sainte Famille de Nazareth,
fais aussi de nos familles
un lieu de communion et un cénacle de prière,
d'authentiques écoles de l'Évangile
et de petites Églises domestiques.
Sainte Famille de Nazareth,
que plus jamais il n'y ait dans les familles
des scènes de violence, d'isolement et de division ;
que celui qui a été blessé ou scandalisé
soit, bientôt, consolé et guéri.
Sainte Famille de Nazareth,
fais prendre conscience à tous
du caractère sacré et inviolable de la famille,
de sa beauté dans le projet de Dieu.
Jésus, Marie et Joseph,
Écoutez, exaucez notre prière
Amen !**

Pape François, Prière conclusive de *Amoris Laetitia*

DIOCÈSE D'ÉVREUX

Le sacrement du mariage : un commencement ...

Réfléchir à l'accompagnement des couples dans le mariage chrétien

04/2019

Livret en téléchargement sur : <https://evreux.catholique.fr/>

Renseignements : 02 32 62 19 86

Centre Saint Jean 11 bis rue Jean Bart – CS 40165 -27001 EVREUX Cedex



Ce livret est en papier label *Imprim'vert*
pour répondre aux engagements d'*Eglise verte*.



Le label *Eglise verte* s'adresse aux communautés chrétiennes qui veulent s'engager pour le soin de la création : paroisses, Églises locales et aussi œuvres, mouvements, monastères et établissements chrétiens.

Toutes les infos sur : <https://www.egliseverte.org/>

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

Diocèse d'Evreux - Jacotte Faivre Du Paigre - Jean-François Goudeau - Patrick Nicolas - Image en licence depositphotos@Soleg.